

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

DEMAURY

Fabienne

Comment aménager l'espace public afin de permettre aux jeunes femmes d'y prendre leur place ?

Le cas des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : DEMAURY Fabienne

Date : 7 août 2021

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'F' and 'D' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the left.

Je remercie Pierre LANNOY, mon promoteur pour sa disponibilité, ses conseils avisés et les
excellentes recommandations bibliographies;

Je remercie Alhem, Clémence, Chloé, Esther, Oriane, Rania, Inès, Zoé, Yusra pour le temps
qu'elles m'ont consacré et leur enthousiasme à répondre à toutes mes questions;

Je remercie Florence pour ses précieuses recommandations de structure et ses questions
auxquelles je ne savais pas répondre;

Je remercie Renée, ma maman, pour sa relecture attentive et l'ajout des virgules partout où il
le fallait;

Et enfin, je voudrais adresser mes plus profonds remerciements et ma plus grande
reconnaissance à Marc, mon compagnon, sans qui cette aventure n'aurait jamais été possible
et qui a assumé avec beaucoup de patience et de compréhension toutes les conséquences de
ces études. Et, notamment toute la charge mentale de notre grande famille pendant de
longues semaines.

Table des matières

Introduction	1
1. L'apport des sciences sociales	6
1.1. Le genre et la socialisation des femmes et des hommes	6
1.2. Le genre et l'organisation de la ville	8
1.2.1. La ville faite par les hommes	9
1.2.2. La ville faite pour les hommes	11
1.2.2.1 Les politiques de jeunesse	12
1.2.2.2. Le sentiment d'insécurité et l'insécurité sur l'espace public	14
1.3. Conclusion	15
2. L'enquête de terrain	17
2.1. Description du terrain : la commune de Berchem-Sainte-Agathe	18
2.1.1. La composition sociologique de la commune	18
2.1.2. Cartographie des aménagements de loisir jeunesse à Berchem-Sainte-Agathe	19
2.2. Méthodologie de l'enquête	21
2.2.1. Groupe cible	21
2.2.1.1. La classe de sexe	21
2.2.1.2. L'âge	22
2.2.1.3. Le lieu de résidence	23
2.2.1.4. Description du groupe cible	23
2.2.1.5 Limites	24
2.2.2. Méthode d'enquête	25
2.2.2.1. Entretiens individuels semi-directifs	26
2.2.2.2. Réunion de groupe	26
2.2.2.3. Technique d'animation	27
2.3. Les résultats de l'enquête	28

2.3.1. L'utilisation de l'espace public	28
2.3.1.1. La circulation dans la commune	28
2.3.1.2. Les activités de loisir	31
2.3.2. Les aménagement de loisir jeunesse sur l'espace public	33
2.3.3. Le sentiment d'insécurité	35
2.3.3.1. Les stratégies de circulation dans l'espace public	37
2.3.3.2. Les stratégies d'occupation l'espace public	37
2.4. Conclusions de l'enquête	39
3. Aménager un espace de loisir sur l'espace public sensible au genre	42
3.1. Aménagements d'agrément	43
3.2. Aménagements favorisant le sentiment de sécurité	45
4. Conclusion	46
Bibliographie	49

Annexes - Chapitre "Enquête de terrain"

Annexe 1 - Cartographie des aménagements de loisir jeunesse à Berchem-Sainte-Agathe

Annexe 2 - Tableau récapitulatif des données concernant les participantes à l'enquête de terrain

Annexe 3 - Canevas des entretiens

Annexe 4 - Carte de la commune (exemple issu d'un entretien)

Annexe 5 - Photolangage

Annexe 6 - Vue aérienne parc Pirsoul (a) et terrain Azur (b)

Résumé et mots-clés

Introduction

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai décidé de traiter d'une problématique déjà bien connue : la place des femmes dans l'espace public. J'ai cependant choisi de l'aborder sous un angle particulier, en traitant plus spécifiquement de la question de la place des jeunes femmes dans les aménagements de loisir jeunesse situés sur l'espace public.

Travaillant pour le service jeunesse de la commune de Berchem-Sainte-Agathe pendant huit ans, j'ai été très régulièrement amenée à fréquenter les espaces publics aménagés par la commune dans les parcs ou dans les quartiers et considérés comme des espaces pour la jeunesse. A force de les fréquenter, j'ai réalisé que quel que soit le moment de l'année, de la semaine ou de la journée où j'y étais présente, ces endroits n'étaient fréquentés que par des jeunes hommes.

Bien sûr, il s'agissait principalement d'espaces de foot; donc plus susceptibles d'attirer les adolescents, ce qui aurait pu fournir une explication plausible. Cependant, de par mon expérience, j'avais également déjà pu constater le même scénario dans le cadre des activités organisées par le service jeunesse. Très présentes dans les activités pour les enfants, les jeunes filles, une fois l'âge de 12-13 ans, commençaient progressivement à quitter les activités jeunesse proposées par les quelques opérateurs de la commune. Le foot ne pouvait dès lors plus être tenu pour seul coupable, il fallait bien chercher une explication ailleurs.

“Les filles sont plus responsables, elles n'ont pas besoin qu'on les encadre ! Les filles aiment bien rester chez elles !” Cette idée est souvent présente au sein des équipes chargées d'encadrer les jeunes. Pourtant, les mouvements scouts me semblent bien composés à part relativement égale de jeunes femmes et de jeunes hommes et les activités que j'organisais au service jeunesse accueillent un nombre important de jeunes femmes durant les vacances scolaires. Alors, pourquoi ne les voit-on pas dans les aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public?

Avant de proposer une explication dans le cadre de cette recherche, je précise ici que je ne souscris pas à l'analyse selon laquelle il existerait une nature biologique des femmes et des hommes qui les orienterait naturellement vers certains types d'activités ou de centres d'intérêts, expliquant par là même l'organisation de notre société. Je suis cependant convaincue que les différences de comportement entre les femmes et les hommes sont le

produit d'un système, le genre, qui définit les comportements spécifiques qui sont attendus d'eux en fonction de la classe de sexe qui leur a été assignée à la naissance et que c'est sur cette base que notre société est organisée. Et éduque les enfants dès le plus jeunes âge à adopter ces comportements et à s'intégrer dans les structures prévues pour leur classe de sexe.

Ma première hypothèse est donc que l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public n'est ni la conséquence d'une nature qui les amènerait à se désintéresser des activités qui se déroulent en dehors de l'espace domestique ni la conséquence d'une nature qui les amènerait à avoir moins d'attentes en terme d'activités de loisir que les jeunes hommes. Mais qu'elles en sont empêchées par un ensemble de contraintes extérieures transmises de façon implicite et explicite.

Ma seconde hypothèse est que l'une de ces contraintes est liée au type d'aménagement de loisir jeunesse qui est proposé sur l'espace public. Dès lors, je confronterai ces deux hypothèses à la fois à la littérature académique publiée dans ce domaine et à l'enquête de terrain que je mènerai dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe afin de pouvoir formuler, le cas échéant, un aménagement de l'espace public qui permette aux jeunes femmes d'y prendre leur place.

Cependant, il me semble que dans le cadre de cette réflexion, je ne peux pas faire abstraction d'un autre facteur qui pourrait également affecter la présence des jeunes femmes dans ces infrastructure et qui est le produit de ce même système : la question du harcèlement sexuel et de la sécurité des femmes sur l'espace public.

Si ce problème est devenu plus visible suite à l'affaire Weinstein¹ et à l'essor du mouvement "Me Too"², plusieurs associations féministes travaillent sur cette question depuis plusieurs années, notamment en Belgique, et ont pu mettre en évidence comment la sécurité des femmes est un enjeu sur l'espace public mais également comment le sentiment d'insécurité participe également à les en exclure.

¹ Du nom du producteur de cinéma "Harvey Weinstein" qui en 2017 a mis en lumière le problème du harcèlement et des agressions sexuelles dans l'industrie du cinéma et qui a eu des répercussions un peu partout dans le monde mettant à l'avant plan le problème des violences sexuelles.

² Suite à l'affaire "Weinstein", le mouvement et le #MeToo prennent de l'ampleur sur les réseaux sociaux avec le témoignage de nombreuses femmes confrontées au harcèlement et aux violences sexuelles (emploi, écoles, espace public...). Mettant en évidence l'ampleur de ce problème.

Dans le cadre de cette recherche je m'attacherai donc également à identifier comment cette problématique peut être mise en lien avec l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public.

Au vu de son objectif, ma recherche s'inscrit dans une démarche féministe puisqu'elle ambitionne de formuler un *“projet de changement social visant une transformation des rapports sociaux de sexe ou de genre à court, moyen et long terme”*³ en améliorant les conditions qui permettent aux femmes de prendre leur place dans l'espace public, à y avoir une place au même titre que les hommes et à l'occuper avec eux.

Au-delà d'une question de droit à l'accessibilité pour toutes et tous, cette proposition est également une manière d'encourager le changement social en montrant, dès le plus jeune âge, que nous avons toutes et tous droit de cité et à la cité.

La raison pour laquelle j'ai choisi de m'intéresser spécifiquement à la question de l'espace public s'explique par le fait que l'espace public est le seul espace qui est, du moins en apparence, accessible à toutes et tous, gratuitement et sans limitation d'accès. Il est également un lieu essentiel de socialisation, de rencontre, d'expérimentation mais également de visibilité, de (re)production de la structure sociale. Pour les jeunes, qui sont en pleine construction de leur identité, il joue donc un rôle essentiel⁴.

Etant donné les nombreuses définitions que chacun des termes contenu dans l'expression *“aménagement de loisir jeunesse”* peut recouper en fonction du pays dans lequel la recherche a été menée mais également de la période à laquelle elle a été menée, il me semble encore utile, dans le cadre de cette introduction, de définir plus précisément ce à quoi je fais référence lorsque j'utilise ce terme.

Il s'agit ici d'aménagements réalisés sur l'espace public par un pouvoir public, dont la fonction première est de destiner à un public jeunesse au sens où ce public est habituellement considéré pour ce type d'aménagement, c'est-à-dire des jeunes de 12 ans et plus et dont la fonction première est une fonction de loisir. Dans le sens où ils sont situés sur l'espace

³ Ollivier Michèle et Tremblay Manon, *“Questionnements féministes et méthodologies de recherche”*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.7.

⁴ Ruel Sophie, et al. *“Les espaces publics urbains toulousains au prisme de la jeunesse : modes d'appropriation, usages et fonctions.”* *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. <https://doi.org/10.7202/1058686ar>

public, il s'agit d'aménagements accessibles à tous, sans discrimination et gratuitement, conçus et aménagés pour accueillir une large palette d'activités de la vie publique, accessibles à tout moment, sauf pour des nécessités de gestion⁵.

Afin de répondre à ma question de recherche, la structure de mon mémoire s'articule de la manière suivante:

Profitant de l'apport des sciences sociales, je m'intéresserai aux implications du genre en lien avec la socialisation des femmes et des hommes, avec la construction de la ville et en regard des politiques jeunesse afin de confirmer mes deux hypothèses telles que définies précédemment dans cette introduction. Dans cette même partie, j'identifierai également l'impact que le problème du harcèlement sexuel et du sentiment d'insécurité peut avoir sur l'absence de ces jeunes femmes dans ces espaces. Pour établir cette analyse, je me baserai principalement sur des études académiques et des ouvrages réalisés par des chercheurs et chercheuses français.es D'une part, parce que certaines ont été menées sur commande de mairies françaises et que, dès lors, elles se rapportent de près à mon terrain mais également parce que la réalité française n'est pas tellement éloignée de la réalité belge sur ces thématiques.

Après avoir confirmé mon hypothèse, je mènerai dans la deuxième partie une enquête de terrain en m'inspirant des méthodes des associations féministes belges travaillant sur les questions de genre et d'espace public. Ces associations ont pu identifier et proposer des solutions pour que l'espace public soit plus égalitaire pour les femmes en menant des enquêtes qualitatives auprès des publics directement concernés par la problématique. J'utiliserai une méthode similaire en réalisant une série d'entretiens semi-directifs et de groupe auprès du public identifié dans le cadre de la question de recherche, dans ce cas-ci des jeunes femmes vivant et/ou fréquentant l'espace public de Berchem-Sainte-Agathe. Je confronterai ensuite ces résultats aux conclusions théoriques que j'aurai pu formuler précédemment.

Dans un 3ème temps, j'utiliserai les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête afin de proposer un aménagement de loisir jeunesse sensible au genre et dont l'objectif sera qu'il puisse permettre aux jeunes femmes d'y prendre leur place. Je préciserai encore qu'au-delà

⁵ Région de Bruxelles-Capitale. "Guide de l'espace public bruxelles". Publié en ligne, disponible: <http://www.publicspace.brussels/le-cadre/definition-de-lespace-public/>, consulté le 3 juillet 2021

de cet objectif, mon ambition est, qu'en formulant une proposition d'aménagement qui favorise une plus grande mixité d'utilisation entre les jeunes femmes et les jeunes hommes, cet aménagement puisse également s'adresser aux jeunes hommes qui ne se retrouvent pas forcément dans les espaces de loisir jeunesse tels qu'ils sont pensés actuellement.

Enfin, sur base des différents apports à la fois théorique et de l'enquête de terrain, je formulerai une proposition permettant de répondre à ma question de recherche :

Comment aménager l'espace public afin de permettre aux jeunes femmes d'y prendre leur place ? – Le cas des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe

1. L'apport des sciences sociales

Dans ce chapitre, je me suis basée sur les travaux de recherche en sciences sociales afin de confronter mes hypothèses de recherche qui sont, d'une part, que l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public n'est ni la conséquence d'une nature qui les amènerait à se désintéresser des activités qui se déroulent en dehors de l'espace domestique, ni la conséquence d'une nature qui les amènerait à avoir moins d'attentes en terme d'activités de loisir que les jeunes hommes. Mais qu'elles en sont empêchées par un ensemble de contraintes extérieures transmises de façon implicite et explicite.

D'autre part, je formule également ma seconde hypothèse qui est que l'une de ces contraintes est liée au type d'aménagement de loisir jeunesse qui est proposé sur l'espace public.

Pour pouvoir confronter ces hypothèses, je vais tout d'abord m'intéresser au système genre en regard de l'organisation des rapports entre femmes/hommes au sein de notre société. Ensuite, j'aborderai la question de ce système dans son rapport à l'organisation de la ville et aux conséquences que cela implique pour les jeunes femmes. Au vu de ma question de recherche, j'aborderai cet axe sous l'angle plus spécifique de l'organisation des aménagements de loisir jeunesse. Enfin, je montrerai comment l'image de la jeunesse présente au cœur des politiques jeunesse influence les aménagements de loisir pensés pour les jeunes sur l'espace public et comment ces choix peuvent impacter la présence des jeunes femmes dans ces espaces. Sur base des arguments que j'aurai pu développer à l'aide des études académiques menées dans le domaine des sciences sociales et, en particulier, au sein des études de genre, je démontrerai en conclusion la validité de mes hypothèses de recherche.

1.1. Le genre et la socialisation des femmes et des hommes

Avant d'entamer l'analyse de la littérature et étant donné que j'aborde ce chapitre au prisme du genre, il me semble utile de définir ce terme en préambule. Dans le cadre de ce travail de recherche, j'utiliserai le terme genre tel qu'il est défini dans l'ouvrage "Initiation aux études de genre" de Laure Bereni et al. : *"Le genre désigne un système qui produit une bipartition hiérarchisée entre les hommes et les femmes. Les sexes renvoient aux groupes et catégories produites par ce système"*⁶

⁶ Bereni Laure et al. "Introduction aux études de genre", 2ème ed., Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012, p10.

Comme nous le montrent les auteur.e.s de cet ouvrage, Durkheim avait déjà identifié comment les processus de socialisation, processus pratiques et inconscients, parvenaient à faire passer des contraintes sociales pour des évidences naturelles ou des choix individuels⁷.

Le chapitre 4 “Genre et socialisation” de leur ouvrage détaille également que la sociologie de genre a, en outre, permis d’identifier que ces processus de socialisation des individus s’inscrivent en fait également dans un système de genre qui les assigne “*depuis leur naissance à une classe de sexe et leur apprend à se comporter, à sentir et à penser selon les formes socialement associées à leur sexe et à “voir” le monde au prisme de la différence des sexes*”⁸. Contestant ainsi que la différence mais également la hiérarchie entre les sexes soit une donnée naturelle⁹.

Les auteur.e.s mettent également en avant que la socialisation de genre n’est pas tant un apprentissage théorique et qu’il s’agit plutôt d’un apprentissage par la pratique de gestes, de réflexes, de jeux, des manières de se comporter selon les codes de son sexe. La force de ce processus étant de faire croire à l’individu, et au groupe, que ces apprentissages sont en fait l’expression d’une spécificité personnelle ou d’un déterminisme naturel¹⁰. Les jeunes filles apprennent la prudence, leur statut supérieur, le soin à autrui, le respect de la règle... Les garçons apprennent à être audacieux, leur statut inférieur, la socialisation à l’extérieur de l’espace domestique, la prouesse sportive¹¹, la poursuite de son intérêt personnel, la transgression ... Claire Gavray et Patrick Govers dans l’article “Genre et espace public en Belgique francophone”¹² montrent ainsi que chez les jeunes adolescents, l’estime de soi est favorisée, ce qui leur permet de se sentir plus à l’aise pour aller dans l’espace public

Mais le genre, en tant que système va également construire un modèle de société basé sur cette bipartition hiérarchisée des classes sexes et qui va organiser l’assignation des femmes aux fonctions reproductives (soin et éducation des enfants, care) et à l’espace domestique, privilégiant pour les hommes les fonctions productives et l’accès à l’espace public.

⁷ Bereni Laure et al., op. cit., p.108.

⁸ Bereni Laure et al., op. cit., p.107.

⁹ Bereni Laure et al., op. cit., p.107.

¹⁰ Bereni Laure et al., op. cit., p.108.

¹¹ Gavray Claire et Govers Patrick, “Usage et représentations genrées des espaces à l’adolescence” in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve, L’Harmattan, 2018, p86

¹² Gavray et Govers, op. cit., p.91

Dès lors, les femmes auront tendance à se sentir plus légitime sur l'espace public lorsqu'elles l'occupent de façon légitime par rapport au rôle assigné à leur classe de sexe. Ainsi, dans l'ouvrage "Partager la ville", Louise Van Brande dans son analyse de la place Morichar à Saint-Gilles montre comment les femmes occupent les espaces destinés aux enfants et aux familles. Elles déclarent dans les entretiens menés par l'auteure se sentir moins en insécurité quand elles peuvent légitimer leur présence dans l'espace¹³. Il serait intéressant d'identifier dans quel rôle les jeunes femmes peuvent estimer légitime d'occuper l'espace ?

Ces analyses, développées au sein des mouvements féministes et théorisées dans le cadre des études de genre, permettent dès lors de confirmer la première partie de mon hypothèse. L'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public n'est pas la conséquence d'une nature qui les amènerait à se désintéresser des activités qui se déroulent en dehors de l'espace domestique mais bien le produit d'un système qui détermine les rôles et comportements des hommes et des femmes. Ces comportements sont petit-à-petit intégrés, de manière implicite dès la petite enfance par un ensemble d'attitudes, gestes....

Dans la partie suivante, je dresserai tout d'abord un bref aperçu de l'apport des sciences sociales à la question du genre et de la ville avant d'identifier comment ce système genre va avoir un impact sur la place des femmes dans la ville.

1.2. Le genre et l'organisation de la ville

Claire Hancock¹⁴, identifie l'émergence de la notion de genre en lien avec la ville en France au début des années 2000. Si auparavant, dans les pays anglo-saxons notamment, de nombreux travaux ont déjà traité de cette thématique au travers des question de la division sexuelle des rôles et des espaces¹⁵, c'est au début des années 2000 qu'un axe fort¹⁶ va réellement émerger en France lié à la fois à la perception de la ville par les femmes et au sentiment d'insécurité. Non seulement dans la recherche universitaire mais également dans

¹³ Van Brande Louise, "Les places bruxelloises comme espace d'appropriation genrée de l'espace public" in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve :L'Harmattan, 2018,p128.

¹⁴ Blanchard Sophie et Hancock Claire, « Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une recherche à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) », *Géocarrefour* [En ligne], 91/1 | 2017, mis en ligne le 31 janvier 2017,URL:<http://journals.openedition.org/geocarrefour/10054>;DOI: <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10054>

¹⁵ Jossin Ariane et Luxembourg Corinne, "Genre, violence et espace. Quand les sciences sociales interrogent l'invisibilité des femmes en quartiers dits sensibles" in "La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre?", Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017, p101.

¹⁶ Blanchard Sophie et Hancock Claire, op. cit.

le monde associatif. En Belgique, des associations comme “Garance” ou l’”Université des femmes” se sont également réellement emparées de ces questions.

Ces travaux et ces études ont ainsi permis de visibiliser les expériences négatives vécues par les femmes sur l’espace public. Cependant, il faudra attendre beaucoup plus longtemps pour qu’un questionnement plus spécifique concernant les enfants et les adolescents dans leur rapport aux espaces émerge. Ainsi, Isabelle Danic¹⁷ en 2006 et Sophie Ruel¹⁸ en 2018 constatent que ces questions sont très peu traitées au niveau des sciences sociales francophones ou alors elles s’intéressent surtout aux jeunes des banlieues dans leurs mobilités et manières d’habiter.

Ce n’est qu’en 2014 que des premières études qui s’intéressent à la question de l’offre de loisir jeunesse à la fois sur l’espace public mais aussi au niveau des équipements de quartier (maisons de jeunes...) commencent à se développer¹⁹. Plusieurs d’entre elles étant commandées ou utilisées par les mairies de quelques grandes villes françaises (Bordeaux, Lyon, Rouen...). Même si ces études sont encore assez peu nombreuses, les quelques recherches traitant de cette thématique réalisées principalement par Edith Maruejols et Yves Raibaud ont fourni matière à constats et sur base desquels j’ai appuyé ma recherche.

Dans la partie ci-dessous, je développerai comment le système de genre va construire différemment le rôle et les fonctions des femmes et des hommes dans la ville mais également influencer la construction de la ville : “*la ville faite par et pour les hommes*²⁰”. A la lumière de ces arguments, je pourrai confirmer ma seconde hypothèse selon laquelle une des contraintes qui empêche les jeunes femmes d’être présentes sur l’espace public est liée au type d’aménagement de loisir jeunesse qui y est proposé.

1.2.1. La ville faite par les hommes

Tout d’abord, Nicole Mosconi nous montre que pendant longtemps, la ville a été produite presque exclusivement par des hommes. Géographes, urbanistes, architectes ou

¹⁷ Danic Isabelle et al. “*Enquêter auprès d’enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*”, Rennes: PUR, 2006

¹⁸ Ruel Sophie et al., op. cit.

¹⁹ Blanchard Sophie et Hancock Claire, op. cit.

²⁰ Je reprends ici le titre de l’ouvrage de Raibaud Yves, “*La ville faite par et pour les hommes*”, Paris: Belin, 2020

personnalités politiques²¹, ils y ont reproduit leurs schémas et expériences du monde et de la ville. Dans la construction de la ville aujourd'hui, Emmanuelle Faure et al. le décrivent comme étant généralement “*un humain, masculin, valide, hétérosexuel, de classe moyenne, relativement jeune*”²². Ariane Jossin et Corinne Luxembourg montrent également que si la ville est légalement accessible à toutes et tous, dans les faits elle est construite en fonction de la division sexuelle des rôles et des espaces²³. Pour Joos Droogleever Fortuijn²⁴, la planification urbaine reproduit une vision masculine et traditionnelle de la structure familiale où les fonctions productives assurées par les hommes sont géographiquement tout à fait détachées des fonctions reproductives assurées par les épouses au foyer.

Jacqueline Coutras montre elle que la ville est “*un lieu indissociable des normes relationnelles du groupe qui en a la maîtrise idéologique*”²⁵. En analysant les manuels de savoir-vivre édités depuis le 19^{ème} siècle, elle montre comment les femmes sont encouragées à se limiter aux sorties utilitaires, à ne pas le marquer, à y être aussi discrètes que possible et ne pas en faire un lieu de socialisation²⁶. Si ces règles peuvent sembler désuètes, un certain nombre de réalités vécues par les femmes sur l'espace public font que leur expérience de l'espace public n'a pas radicalement changé mais nous aborderons ce point plus tard dans ce chapitre.

Si le fait que la ville soit pensée par des hommes n'implique pas forcément qu'elle ne puisse pas être plus égalitaire, il est cependant nécessaire que celles et ceux qui la construisent soient conscients des enjeux de genre et disposent d'outils pour intégrer de nouvelles stratégies. Or, dans son article “Intégrer le genre à la planification de la ville”, Sandra Huning estime que bien que ces mécanismes soient désormais bien connus, en urbanisme “*la reproduction de la binarité des sexes reste encore la norme*”²⁷.

²¹ Mosconi Nicole et al., « Le genre, la ville », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1 (n° 33), p. 23-28. DOI : 10.3917/tgs.033.0023. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-23.htm>, consulté le 7 août 2021

²² Faure Emmanuelle et al., “Introduction” in “*La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre?*”, Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017, p11.

²³ Jossin Ariane et Luxembourg Corinne, op cit., p101

²⁴ Droogleever Fortuijn Joos. “*Gender issues in Dutch geography*” in: *Espace, populations, sociétés*, 2002-3. Questions de genre. p. 412,

²⁵ Coutras, Jacqueline. « Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. » *Cahiers de géographie du Québec*, volume 31, numéro 83, 1987, p. 143–155. <https://doi.org/10.7202/021872ar>, consulté le 7 août 2021

²⁶ Coutras Jacqueline, op.cit. p143-155

²⁷ Huning Sandra, traduit par Alice Delarbre, « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, 8 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>

Dès lors, la ville reste principalement construite au neutre masculin universel, c'est-à-dire pensée pour tous mais faite par des hommes reproduisant une vision du monde et des schémas masculins. Faite par les hommes, je montrerai par le biais spécifique des aménagements de loisir jeunesse qu'elle est aussi faite pour les hommes.

1.2.2. La ville faite pour les hommes

Je vais m'intéresser pour cela aux études d'Edith Maruéjols²⁸ et Yves Raibaud²⁹ qui traitent de l'offre de loisir pour les garçons et les filles et mettent en évidence que les filles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes vers l'âge de 12 ans.

Dans l'étude mentionnée ci-dessus, Edith Maruéjols constate que les stéréotypes de sexe impactent fortement le choix des loisirs tant au niveau des enfants que des parents. *“Les garçons sont souvent orientés vers des activités valorisant la force, l'agressivité, le collectif et l'occupation physique de l'espace public alors que l'orientation des filles correspond plutôt aux activités valorisant la grâce, la sensibilité, l'effacement, l'espace fermé ou privé”*³⁰. Mais elle constate également, qu'au moment de l'adolescence, l'offre de loisir des pouvoirs publics se réduit et devient principalement masculine, il n'est donc pas surprenant que les jeunes filles socialisées différemment depuis l'enfance s'en retrouvent exclues³¹.

Yves Raibaud montre que cette offre de loisir, si elle s'annonce neutre, s'adresse en fait aux garçons. 75% des budgets publics destinés aux loisirs jeunesse leur profitent exclusivement et, en ce qui concerne spécifiquement l'offre pour les 14-18 ans, 75 à 80% des utilisateur.trice.s régulier.e.s des maisons de quartier, maisons de jeunes, clubs de prévention et 100% des usagers des équipements sportifs d'accès libre (skate park, city stade) sont des garçons³².

Dans l'ouvrage “La ville faite par et pour les hommes”, Yves Raibaud montre par ailleurs que cette réalité n'est absolument pas questionnée par la majorité des pouvoirs publics ou des acteurs de la jeunesse pour qui cette inégalité n'est pas vraiment identifiée. Lorsqu'elle est

²⁸ Maruéjols Édith, « La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », *Agora débats/jeunesses*, 2011/3 (N° 59), p. 79-91. DOI : 10.3917/agora.059.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2011-3-page-79.htm>

²⁹ Raibaud Yves, “*La ville faite par et pour les hommes*”, Paris: Belin,2020

³⁰ Maruéjols Édith, op.cit, p.8

³¹ Maruéjols Édith, op.cit, p.8

³² Raibaud Yves, op.cit, p18

mise en avant dans le cadre d'entretiens, l'auteur montre par ailleurs qu'elle est totalement banalisée tant par les responsables politiques et des structures jeunesse que par les animateur.trice.s de loisir qui considèrent dans leur grande majorité ces données comme allant de soi. Les filles étant plus mûres, savent mieux s'occuper, préfèrent rester chez elles sont des arguments fréquemment utilisés pour expliquer leur désengagement tout comme les explications liées aux hormones, à la puberté ou à l'origine culturelle³³.

A contrario, lorsque ces jeunes filles sont interrogées, l'auteur de l'enquête montre que celles-ci expriment qu'elles aimeraient s'amuser à l'extérieur mais identifient plutôt les freins qui leur sont mis de manière explicite, par les parents, par les garçons qui se trouvent sur l'espace public et implicites par l'absence de lieux qui leur soient dédiés. Ce qui les amène à décrocher des activités de loisir mixtes et de celles où elles sont minoritaires et ont tendance à se replier sur des activités plus conformes à ce qui est attendu d'elles. Edith Maruejols constate également que dès lors qu'il existe une offre de loisir qui puisse leur correspondre, les filles y sont régulièrement présentes³⁴.

Ces deux enquêtes confirment donc mon hypothèse selon laquelle l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public n'est pas la conséquence d'une nature qui les amènerait à avoir moins d'attentes en terme d'activités de loisir que les jeunes hommes mais bien qu'elles sont empêchées de le faire par le type d'aménagement de loisir jeunesse qui est proposé sur l'espace public et qui est pensé pour les jeunes hommes. Au vu des conclusions de ces enquêtes, je constate également que les choix d'aménagement des espaces de loisir sur l'espace public doivent être reliés aux politiques jeunesse.

1.2.2.1 Les politiques de jeunesse

Comprendre comment est née la préoccupation pour la jeunesse et comment elle a évolué au cours des dernières décennies permet d'éclairer le sens des politiques de jeunesse actuelles. Olivier Galland dans son ouvrage "Sociologie de la jeunesse, montre que c'est sous le gouvernement de Vichy qu'en France, la jeunesse devient une préoccupation majeure de l'Etat. Si les raisons idéologiques de cet intérêt pour la jeunesse disparaissent après la guerre, cette préoccupation de l'éducation des jeunes reste néanmoins présente et est pensée sous l'angle de l'éducation par le sport et l'éducation populaire prise en charge par les

³³ Raibaud Yves, op.cit, p18

³⁴ Maruéjols Édith, op.cit, p8

mouvements de jeunesse. Cet idéal va être rapidement battu en brèche par la crise économique des années 1970 qui réoriente l'action politique sur une attention à la jeunesse "ratée" de la modernisation dont les problèmes de socialisation doivent être repris en charge par des éducateurs et comblés par une politique d'équipement (maisons de jeunes...). Ce sont désormais les travailleurs sociaux qui sont chargés de corriger les manifestations et les causes de la délinquance apparues suite au développement industriel et urbain ayant laissé de nombreux jeunes sur le carreau de l'emploi.

L'auteur montre que dans les années 1980, l'image de la jeunesse reste inchangée mais les représentant(e)s politiques identifient un groupe social en particulier dont le malaise est largement médiatisé. C'est le début des politiques pour les jeunes des quartiers « sensibles », désormais appelés « populaires ». La jeunesse et le terme "jeune" sont désormais principalement synonymes de menace potentielle. La jeunesse est un « problème », un groupe social qui inquiète surtout quand il devient trop visible. C'est alors aux pouvoirs locaux de développer une politique d'encadrement. Plus ou moins réfléchies, celles-ci ont désormais pour objectif de créer des lieux dans lesquels les jeunes pourront être repérés et encadrés, dans tous les sens du terme dans des projets le plus souvent sous-tendus par un besoin de « paix sociale »³⁵.

Cette manière de considérer la jeunesse et l'action politique qui y est liée est très bien illustrée par Yves Raibaud qui montre comment l'aménagement de l'espace public, quand il concerne la jeunesse, "est sans le dire "pensé dans l'objectif de canaliser la "violence des jeunes" (en réalité la violence des garçons) dans des activités positives³⁶". L'objectif des politiques jeunesse étant de développer des dispositifs afin de s'occuper des jeunes les plus difficiles, en échec scolaire, avant qu'ils ne tournent mal³⁷. Et si ce n'est jamais précisé, l'auteur démontre cependant qu'implicitement il s'agit des garçons.

Des doutes peuvent être formulés sur la portée éducative de ces aménagements et il n'est pas déraisonnable de penser que ceux-ci ont d'abord une vocation occupationnelle avant d'être éducative mais ce n'est pas l'objet de cette recherche.

³⁵ L'ensemble de la section 1.2.2.1 "Les politiques de jeunesse" est extraite de l'ouvrage de Galland Olivier, *"Sociologie de la jeunesse"*, 6ème édition, Malakoff: Armand Colin, 2017, p50-55

³⁶ Raibaud Yves, "Une ville faite pour les garçons", *CNRS Le Journal*, 21 mars 2014, <https://lejournale.cnrs.fr/billets/une-ville-faite-pour-les-garcons>, consulté le 7 août 2021

³⁷ Raibaud Yves, op.cit, "Une ville faite pour les garçons"

Par contre, à la lumière des constats faits par Yves Raibaud et des éclairages d'Olivier Galland, il est possible de conclure que ces aménagements de loisir jeunesse qui concentrent la majorité des budgets publics destinés aux loisirs de jeunes et qui sont supposés s'adresser à toutes et tous sont en fait pensés par les pouvoirs publics comme des espaces pour les jeunes hommes, plus particulièrement pour les jeunes hommes difficiles. Ceci confirme mes hypothèses concernant l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public, notamment l'hypothèse selon laquelle cette absence est liée au type d'aménagement qui est proposé.

Avant de clôturer cette partie, je souhaite encore mettre en évidence un élément apporté par l'enquête d'Yves Raibaud qui montre qu'au-delà du message implicite qui est adressé aux jeunes femmes quant à leur place dans l'espace public, et qui mériterait d'être analysé. L'auteur questionne en effet le choix de ces aménagements et des activités qui y sont proposées. Ne valorisent-ils pas également implicitement "une certaine forme de masculinité comme noblesse, au risque de ses conséquences néfastes : le virilisme, le sexisme, l'homophobie³⁸, préparant jeunes femmes et hommes "à l'hégémonie masculine dans la ville et le sentiment d'insécurité pour les femmes qui, parfois, en découle³⁹". Si Yves Raibaud a pu constater que ces sports ainsi que ces formes de cultures urbaines induisent parfois les comportements décrits ci-dessus, il montre également qu'ils participent alors à une certaine forme de socialisation des jeunes hommes qui les fréquentent, produisant dans ce cas l'inverse des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics⁴⁰. La question du sentiment d'insécurité que cela peut créer est induite dans le rapport "Mixité, Parité, Genre" mais n'est pas tranchée. Or, cet angle d'analyse me semble tout à fait pertinent.

1.2.2.2. Le sentiment d'insécurité et l'insécurité sur l'espace public

L'hypothèse selon laquelle ces aménagements mis en place par les pouvoirs publics participent au harcèlement de rue auquel les jeunes femmes sont particulièrement exposées, mérite d'être prise en compte dans l'enquête de terrain.

³⁸Raibaud Yves, « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, 2007/1 (n° 65), p. 67-73. DOI : 10.3917/empan.065.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-67.htm>

³⁹ Ce rapport édité par la mairie de Bordeaux reprend les travaux de thèse d'Edith Maruéjols référencés à plusieurs reprises dans ce mémoire : "Rapport de recherche intermédiaire Mixité, Parité, Genre dans les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes", <http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2013/02/Etude-mixite%20A9-filles-gar%20A7ons-loisirs-jeunes-Bordeaux.pdf>

⁴⁰ Maruéjols Edith, Raibaud Yves. Filles/garçons: l'offre de loisirs : asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. Ville école intégration, 2012, p. 86-91. fhal-00658958

Une étude d'Arnaud Alessandrin montre en effet qu'entre dix-sept et vingt-cinq ans, celles-ci sont particulièrement exposées au harcèlement de rue et autres formes de violences sexuelles: 100% des jeunes femmes interrogées ayant déclaré des faits de sexisme et pour la majorité d'entre elles, plus de dix au cours de l'année précédant l'enquête⁴¹. Dès lors, si ces espaces sont également des lieux où les jeunes femmes sont exposées à une forme de violence sexuelle, ils participent à structurer et à assigner leur place dans la ville et à l'objectivation de leur corps ainsi qu'à leur infériorisation dans l'espace public⁴². Or, dans l'ouvrage "La ville : quel genre", Ludivine Bergougnoux et Igor Martinache, mettent en avant le fait que les pouvoirs publics sont encore très largement ignorants des nombreuses formes que prend l'insécurité sur l'espace public et qui définissent les lieux où il est permis aux femmes de circuler mais aussi dans quelle temporalité et avec quelle attitude et quelles tenues corporelles⁴³.

Questionner la manière de favoriser la présence des jeunes femmes sur l'espace public et en particulier dans les aménagements de loisir jeunesse doit donc se faire en prenant cette dimension en compte.

1.3. Conclusion

Dans ce premier chapitre, j'ai utilisé les études dans le domaine des sciences sociales et en particulier des études de genre, afin de confronter mes hypothèses de recherche à la littérature académique existante. J'ai pu confirmer ma première hypothèse selon laquelle l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public n'est ni la conséquence d'une nature qui les amènerait à se désintéresser des activités qui se déroulent en dehors de l'espace domestique ni d'une nature qui les amènerait à avoir moins d'attentes en terme d'activités de loisir que les jeunes hommes. Mais qu'elles y sont bien empêchées par un ensemble de contraintes extérieures. L'absence d'infrastructures de loisir "dédiées"⁴⁴ et le harcèlement de rue sont des exemples pertinents de ces contraintes dans le cas de cette recherche et trouvent leur origine dans nos normes de socialisation de genre et qui impactent tous les aspects de notre société. Les jeunes femmes ne bénéficient dès lors pas d'un

⁴¹ Alessandrin, Arnaud et Johanna Dagorn. « Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. <https://doi.org/10.7202/1058687ar>

⁴² Raibaud Yves, op.cit "La ville faite par et pour les hommes" p36

⁴³ Bergougnoux Ludivine et Martinache Igor, "La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe)?" in "La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre"?, Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017, p.194

⁴⁴ Je reprends ce terme d'Yves Raibaud: Raibaud Yves, op.cit., "La ville faite par et pour les hommes", p19

traitement équitable par rapport aux jeunes hommes puisqu'il apparaît que la majorité des budgets publics concernant les loisirs des jeunes sont en fait consacrés aux jeunes hommes.

Ayant identifié les comportements sexistes et virilistes qui peuvent se développer dans les espaces dédiés à la jeunesse, j'intégrerai dans mon enquête de terrain la question du rapport des jeunes femmes à ces lieux également sous l'angle du sentiment de sécurité et du harcèlement de rue.

L'enquête qui s'est déroulée dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe sera l'occasion de confronter ces éléments théoriques à la réalité de terrain afin d'identifier auprès de jeunes femmes habitant/fréquentant la commune comment aménager l'espace public afin de leur permettre d'y prendre leur place.

2. L'enquête de terrain

Dans le chapitre précédent, j'ai démontré que l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public est le résultat d'un ensemble de contraintes extérieures transmises de façon implicite. J'ai identifié parmi ces contraintes, le fait que le type d'aménagement de loisir jeunesse qui est généralement installé sur l'espace public s'adresse aux jeunes hommes et pourrait favoriser le sentiment d'insécurité des jeunes femmes.

A la lumière des éléments mis en avant dans le premier chapitre, l'enquête de terrain devra permettre d'identifier comment ces facteurs affectent la réalité des jeunes femmes dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe, comment les aménagements de l'espace public illustrent ou s'opposent à ces constats et quelles seraient les propositions qui permettraient aux jeunes femmes de mieux prendre leur place dans ces espaces.

Ayant également pu montrer dans le chapitre précédent que l'espace public, en ce compris les aménagements de loisir jeunesse, est un espace pensé au masculin neutre universel. Ce qui signifie qu'il est pensé pour tous mais s'adresse en fait aux hommes. Et dans ce cas-ci, aux jeunes hommes. Malgré des améliorations ces dernières années, cela reste encore une réalité.

Au-delà, Lidewij Tummers montre, en outre, que même lorsque les urbanistes tentent de proposer un urbanisme inclusif, celui-ci est pensé pour le public et non avec le public et « les femmes se retrouvent à faire partie du décor, au lieu de faire partie des acteurs »⁴⁵. M'inspirant des travaux menés par l'asbl Garance, j'ai donc choisi de mettre les utilisatrices au centre de la réflexion. Ainsi, je me suis adressée à des jeunes femmes vivant ou fréquentant l'espace public de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Même si celles-ci n'ont pas la formation technique nécessaire, elles ont par contre l'expérience de terrain. En tant qu'utilisatrices potentielles ou empêchées des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public, elles sont des interlocutrices tout à fait pertinentes pour cette recherche.

⁴⁵ Tummers Lidewij, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1 (n° 33), p. 67-83. DOI : 10.3917/tgs.033.0067. URL: <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>

2.1. Description du terrain : la commune de Berchem-Sainte-Agathe

2.1.1. La composition sociologique de la commune⁴⁶

Berchem-Sainte-Agathe est une commune située au nord-ouest de la région de Bruxelles-Capitale et représente 2 % de son territoire. Bordée à l'ouest par la Région flamande, elle est entourée au nord-est par la commune de Ganshoren, à l'est par Koekelberg et au sud par Molenbeek-Saint-Jean.

Ayant gardé un caractère plutôt vert, son urbanisation est tardive puisqu'elle débute après la 1^{ère} Guerre mondiale. C'est, cependant, surtout après 1980 qu'elle s'urbanise puisqu'un quart de son bâti y est postérieur.

La commune connaît une véritable expansion démographique entre 2005 à 2015 et sa population augmente à cette période de 20%, particulièrement au niveau des jeunes dont l'évolution est la plus rapide à l'échelle de la Région bruxelloise.

En 2015, près d'un.e habitant.e sur quatre y est âgé.e de moins de 18 ans, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne régionale. Cette évolution se confirme puisqu'au 24 janvier 2021, c'est un petit peu plus d'un quart de la population qui y est âgée de moins de 18 ans, le nombre de filles étant très légèrement inférieur au nombre de garçons⁴⁷.

Si les indicateurs économiques de la commune sont meilleurs que la moyenne régionale, les perspectives pointées dans le zoom des communes en 2016 n'étaient pas très optimistes avec une situation se dégradant sur le marché de l'emploi, une augmentation des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et un mouvement migratoire des familles avec enfants en provenance du croissant pauvre de la Région⁴⁸.

⁴⁶ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Commission communautaire commune), *“Zoom sur les communes: Berchem-Sainte-Agathe”*, 2016, https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/fiches-communales/2016/berchem-sainte-agathe_fr.pdf

⁴⁷ Ces chiffres ont été transmis par la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

⁴⁸ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Commission communautaire commune), op.cit, p8

Dans les faits, cette tendance tend à se confirmer. Le nombre d'allocataires sociaux a augmenté au cours de ces 5 dernières années⁴⁹, également, au niveau de la population jeune et une analyse des recettes communales liées à l'impôt des personnes physiques confirme la paupérisation de la population. La crise du COVID viendra quant à elle impacter la situation socio-économique des jeunes dans la commune, comme dans le reste de la Région.

Au vu de ces éléments, au-delà du fait que l'offre de loisir privée soit assez faible pour les jeunes de plus de 12 ans dans la commune, il est évident que celle-ci restera de toute façon financièrement inaccessible à une part importante des jeunes berchemois et berchemoises.

En ce qui concerne l'offre de loisir publique ou associative, elle se concentre sur le complexe sportif communal fréquenté au moins à 90% par des jeunes hommes au vu des disciplines proposées (foot, foot US, rugby...), soit au sein de la Maison de jeunes francophone, fréquentée elle par 5 à 10 filles sur une fréquentation d'environ 50 jeunes. Seuls les mouvements scouts, présents en nombre sur le territoire accueillent de manière paritaire filles et garçons et ce jusqu'à 22 ans environ et le service jeunesse propose durant les vacances d'été des activités mixtes qui s'adressent aux 12-16 ans.

Bref, à quelques exceptions près, le lieu principal possible de socialisation des jeunes femmes en dehors de l'école est l'espace public de la commune ou extérieur à la commune. Dès lors, au vu de l'analyse apportée au chapitre précédent et considérant la réalité socio-économique de la commune, il apparaît indispensable de s'intéresser à l'offre de loisir jeunesse sur son espace public. Dans la section suivante, j'établirai un bref récapitulatif des aménagements de loisir jeunesse existant actuellement sur ce territoire.

2.1.2. Cartographie des aménagements de loisir jeunesse à Berchem-Sainte-Agathe

Consciente de l'augmentation de la population jeune, les autorités communales ont investi depuis plusieurs années dans des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public. Les espaces s'adressant au 12+ sont les suivants (annexe 1):

- ... : Parc Pirsoul (terrain historique de la commune)
- 2012 : Aménagement d'une plaine de basket/foot - Place de l'Initiative

⁴⁹ CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, "Retrospective 213-18",

<https://cpasberchem.brussels/wp-content/uploads/2021/01/Restrospective-CPAS-2013-2018.pdf>, 2018

- 2016 : Aménagement de 2 fitness park - Av. du Haut Champ et parc de Mulder
- 2017 : Aménagement d'un aire de fitness en plein air - Rue des Fleuristes
- 2018 : Aménagement d'un terrain de mini-foot - Rue des Fleuristes
- 2020: Aménagement d'un terrain de basket/street foot et d'un espace musculation - Rue de l'Azur
- 2021: Aménagement à venir d'un terrain de basket - Plaine du t'hof te Overbeke.

L'occupation de ces terrains est principalement liée aux rythmes scolaires des utilisateurs puisque les temps forts de l'occupation sont la fin d'après-midi, les week-ends et vacances scolaires. Ils sont par contre vides durant les autres périodes, ce qui confirme leur destination à un public jeune et principalement local. Dans le cadre d'un travail précédent que j'ai mené dans le cadre de ce master de spécialisation en études de genre, j'ai eu l'occasion de mener une observation spécifique du parc Pirsoul et du terrain de basket/fitness situé rue de l'Azur durant les mois de novembre 2020 à janvier 2021. Cette observation m'a permis de constater qu'en ce qui concerne les terrains de foot, ils sont soit utilisés les week-ends en matinée par des papas accompagnés de leurs enfants, principalement garçons mais occasionnellement aussi des filles, tandis que durant les après-midi et soirées, il sont exclusivement utilisés par des garçons âgés de dix à dix-neuf ans environ. En ce qui concerne le fitness parc, il est également régulièrement utilisé durant les périodes scolaires, exclusivement par des jeunes hommes de 14 à 22 ans environ.

En résumé, tous les aménagements de loisir qui s'adressent aux jeunes de douze ans et plus, sont exclusivement des "city stades" tels que décrits par Yves Raibaud⁵⁰. Ces espaces sont destinés à la pratique d'activités sportives, d'équipe, compétitives ou d'activités de musculation, toutes fortement valorisées au masculin.

Une analyse genrée du budget communal n'a pas encore été faite mais, au vu des différents constats repris dans ce chapitre, il est légitime de penser qu'une majorité du budget communal concernant les aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public mais également des loisirs jeunesse en général s'adresse en effet aux garçons. Un premier constat est que les jeunes femmes y sont globalement peu présentes mais cette question fera l'objet d'un questionnement spécifique durant l'enquête de terrain.

⁵⁰ Raibaud Yves, op.cit. "*La ville faite par et pour les hommes*", p 17

2.2. Méthodologie de l'enquête

Dans cette partie, je décrirai le processus méthodologique utilisé afin de mener l'enquête de terrain. Je détaillerai comment j'ai procédé pour identifier mon groupe cible et sur base de quels critères je l'ai défini. Je définirai ensuite le profil du groupe un peu plus précisément. Pour clôturer, je détaillerai quelles sont, au vu de ces choix, les limites de cette enquête.

2.2.1. Groupe cible

2.2.1.1. La classe de sexe

Considérant que l'absence des jeunes femmes dans les aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public est liée à une socialisation différente des filles et des garçons depuis leur plus jeune âge, il me semblait nécessaire d'interroger des jeunes femmes ayant été socialisées comme telles depuis l'enfance mais également identifiées comme telles sur l'espace public. Pour cette raison, je ne me suis pas adressée à des jeunes hommes, même si je suis consciente que le fait qu'ils soient hommes ne leur donne pas forcément accès à ces aménagements et que certains groupes sont également implicitement empêchés d'utiliser et/ou de fréquenter ces espaces.

De plus, dans le cadre de la réunion de groupe, intégrer des personnes socialisées au masculin risquait d'avoir un impact sur la participation des jeunes femmes au débat. A nouveau, la socialisation de genre a un impact sur l'accès à la parole des femmes. Plusieurs études ont montré que le temps de parole octroyé aux filles en classe par les enseignants est inférieur à celui octroyé aux garçons mais également, comme Yves Raibaud met en avant dans "Une ville par et pour les hommes" que dans des processus participatifs, tels que celui que j'ai mis en place, la parole des femmes est plus souvent coupée ou ignorée. Consciente de cette réalité, il m'aurait sans doute été possible de casser cette dynamique mais je craignais également que les jeunes femmes interrogées ne s'auto-censurent soit par habitude en présence de jeunes hommes soit parce que certaines expériences ne sont pas faciles à partager avec des jeunes hommes.

2.2.1.2. L'âge

Durant le phase préparatoire de mon enquête de terrain, j'avais tout d'abord ciblé les jeunes femmes ayant une certaine autonomie à l'extérieur de la maison, vivant encore chez leurs parents et n'ayant pas une activité rémunérée régulière. J'en avais conclu qu'il s'agissait de jeunes femmes entre dix-sept et vingt ans. Or, sur le terrain, cette catégorisation en fonction de l'âge ne fonctionne pas. Des jeunes de plus de vingt ans auraient pu correspondre aux critères recherchés alors qu'avoir dix-neuf ans n'implique pas forcément de vivre encore chez ses parents...

Olivier Galland, dans son ouvrage "Sociologie de la jeunesse" a éclairé cette problématique en montrant comment les sociologues ont récemment écarté la définition sur base de la catégorie d'âge pour lui préférer la notion d'entrée dans la vie adulte comme marqueur de fin de la "jeunesse". Il montre que cette entrée se fonde sur trois critères significatifs correspondant à des changements fondamentaux de statut: le début de la vie professionnelle, le départ de la famille d'origine et le mariage. La fin de la jeunesse étant marquée par la réalisation de l'un ou de plusieurs de ces critères séparément ou simultanément⁵¹. Dès lors, je me suis intéressée aux jeunes femmes vivant encore chez (l'un de) leurs parents, n'ayant pas un statut lié au monde du travail (emploi, chômage...) et n'étant pas en situation de vie conjugale.

Cette définition du public cible reste cependant encore trop large et j'ai choisi de m'intéresser plus spécifiquement aux jeunes qui ont une certaine autonomie de déplacement dans l'espace public, bien que cette notion d'autonomie soit également complexe à définir tant elle est variable en fonction de la classe de sexe, des familles, des quartiers... De par mon expérience professionnelle, j'ai identifié cet âge à environ seize ans mais n'ai pas pu corroborer ma position sur base d'une littérature académique. Selon moi, il est assez aisé de trouver des intérêts communs pour des jeunes âgés de douze à seize ans. Il y a ensuite un basculement vers dix-sept ans, avec la formulation d'attentes d'une plus grande autonomie et, toutes proportions gardées, une plus grande présence dans l'espace public, même si ce n'est pas forcément pour des activités récréatives.

C'est un choix méthodologique qui me semblait permettre de garder un échantillon représentatif et cohérent avec un nombre limité de répondantes. Il ne me semblerait pas

⁵¹Galland Olivier, op.cit., p55

inutile, dans le cadre d'une recherche plus large, de pouvoir effectuer des comparaisons entre ces deux groupes mais ce n'est pas l'option que j'ai prise ici.

2.2.1.3. Le lieu de résidence

Pour effectuer cette recherche, je souhaitais m'adresser à des jeunes femmes fréquentant régulièrement l'espace public de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Il pouvait donc s'agir tant de jeunes femmes y vivant que de jeunes femmes le fréquentant pour autant que ce soit de manière régulière. J'ai veillé à ce que l'échantillon des répondantes soit représentatif des différents quartiers de la commune, chaque quartier de par sa composition sociologique, son degré d'urbanisation, la proximité des infrastructures de loisirs... pouvant influencer l'expérience de l'espace public.

2.2.1.4. Description du groupe cible

Sur base des critères ci-dessus, neuf jeunes femmes ont finalement participé à l'enquête. Trois des jeunes femmes contactées ont refusé, indiquant qu'elles n'avaient rien d'intéressant à dire sur ce sujet. Celles qui ont participé avaient entre dix-sept et vingt et un ans. Huit fréquentaient ou venaient de terminer l'école secondaire. Parmi ces dernières, toutes entameraient des études supérieures à la rentrée scolaire et une venait de terminer sa 1ère année d'université. Toutes les répondantes vivent chez un de leurs parents.

Convaincue que la place assignée aux femmes sur l'espace public est le produit d'un système qui affecte toutes les femmes, je n'ai volontairement pas orienté ma recherche sur un groupe de jeunes femmes en particulier au-delà des critères déterminés ci-dessus. Il me semble en effet que traiter la question de l'exclusion des femmes de l'espace public au prisme de l'origine sociale ou culturelle, serait prendre un point de vue ethnocentré peu relevant dans la perspective de remise en question d'un système oppressif et de mécanismes structurels subis par l'ensemble des femmes.

Je suis cependant bien consciente, qu'au-delà de la classe de sexe qui produit des expériences similaires, il existe un ensemble d'autres facteurs d'oppression tels la couleur de peau, les croyances religieuses ou leur expression, le handicap, l'orientation sexuelle, la situation socio-économique... qui s'additionnent et renforcent l'oppression vécue par les femmes et leur exclusion de l'espace public. Certaines femmes sont donc encore plus vulnérables que d'autres et ce point doit faire l'objet d'analyses plus spécifiques et combinées.

En utilisant plusieurs canaux de contact (service jeunesse communal, scouts et guides, Maison de Jeunes) pour toucher les jeunes femmes, je savais que je pourrais tout de même interroger des jeunes femmes ayant des profils socio-économiques et culturels différents. Cependant, ayant choisi de ne pas effectuer d'analyse comparative sur base de la classe sociale ou l'origine culturelle, je n'ai pas posé de questions sur l'origine des parents, leur emploi, niveau de formation... Cette position m'a semblé valable à l'analyse des entretiens, ceux-ci n'ayant pas permis d'établir de réelles différences entre les différentes répondantes en ce qui concerne l'occupation de l'espace public bien qu'elles viennent d'horizons socio-économiques très différents. Les principales différences identifiées concernent le nombre d'interactions sociales, le panel d'activités auxquelles elles ont accès, la diversité des contacts sociaux... Ce qui m'a tout de même permis de faire une série de constats que je détaillerai dans la partie "résultats de l'enquête".

Un tableau reprenant le prénom, l'âge, la structure associative de référence et le quartier de résidence des jeunes femmes interrogées est disponible en annexe (annexe 2).

2.2.1.5 Limites

Je n'ai pas pu utiliser de canal "école" pour identifier les répondantes car il n'y a qu'une école secondaire dans la commune et il s'agit d'une école professionnelle néerlandophone spécialisée dans les filières à dominante masculine (maçonnerie...) et où le lien des élèves avec la commune est très faible. La majorité d'entre eux viennent d'autres communes bruxelloises et ne fréquentent Berchem-Sainte-Agathe que dans le cadre de leur scolarité. J'ai dès lors privilégié des canaux de jeunesse structurés tels que la maison de jeunes...

Ce choix induit cependant un biais dans l'enquête, puisque passant par ces canaux, j'ai eu accès dès le départ à des jeunes femmes prenant part à, au moins, une activité encadrée. Une seule des répondantes est venue sur proposition d'une amie et n'était reliée à aucune structure collective (jeunesse, sport...). Une limite de cette enquête est donc qu'elle ne touche que des jeunes femmes qui participent à des activités jeunesse encadrées.

Le groupe cible de l'enquête, les jeunes femmes non entrées dans l'âge adulte et âgées d'au moins dix-sept ans n'est pas représentatif de l'ensemble de la jeunesse, cependant il me

semblait nécessaire de limiter le choix afin de maintenir une certaine homogénéité dans le groupe de répondantes.

Comme détaillé au point précédent, consciente que toutes les jeunes femmes ne vivent pas les mêmes réalités et même si ma question de recherche n'inclut pas l'origine socio-économique... des répondantes, il était pour moi indispensable que mon échantillon soit représentatif au moins de la diversité socio-économique et culturelle de la commune. Le quartier de domicile étant souvent lié à la situation socio-économique des familles, j'ai essayé d'interroger des jeunes femmes issues de ces différents quartiers. Il m'a cependant été impossible d'identifier une jeune femme issue du quartier de la Cité Moderne, quartier socialement très défavorisé de la commune.

Le fait d'avoir choisi la méthode d'enquête qualitative a limité mon échantillon. En optant pour une méthode quantitative, j'aurais pu toucher un nombre plus important de jeunes femmes et probablement d'horizons plus diversifiés dans la mesure où ces enquêtes se transmettent via les réseaux sociaux et peuvent dès lors également toucher des personnes qui ont peu de relais à l'extérieur. J'ai cependant fait un choix inverse car une comptabilité statistique me semblait manquer de flexibilité pour permettre aux répondantes d'exprimer leurs opinions: réponses fermées ou très courtes, suscitant peu la créativité, réponses "froides", maîtrise de l'écrit pouvant être un obstacle...

Je voudrais spécifier que la crise du COVID a très probablement eu un impact sur les habitudes de ces jeunes femmes. Le confinement a limité durant plusieurs mois l'utilisation de l'espace public aux déplacements essentiels et les possibilités d'activités sociales. Pour certaines répondantes qui avaient à peine seize ans, voir moins au moment du 1er confinement, l'impact des différentes mesures de restriction est une variable dont il faut tenir compte car il est probable qu'à conditions inchangées, leur expérience de l'utilisation de l'espace public aurait évolué au cours des quinze derniers mois. Il ne me semble cependant pas que cela ait changé la dynamique générale de ces déplacements.

2.2.2. Méthode d'enquête

Pour mener cette enquête de terrain, je me suis inspirée de la méthode d'associations telles que "Garance" qui a construit son enquête sur l'avis et l'expérience des femmes concernées par la thématique d'étude. Dans cette perspective, j'ai privilégié l'approche

qualitative. C'est-à-dire une enquête basée sur un nombre limité de répondantes, dont l'opinion est récoltée sur le principe d'un entretien "questions/réponses". Dans ce cas-ci, l'entretien était semi-directif, c'est-à-dire qu'il était constitué d'un certain nombre de questions ouvertes préparées à l'avance afin d'établir un canevas commun pour l'ensemble des entretiens et s'assurer que certains points soient systématiquement abordés. Ensuite, en fonction du déroulement de l'entretien et au fur et à mesure des différents entretiens, des questions spécifiques ou particulières à une situation donnée étaient abordées.

Dans le cadre de cette approche, j'ai procédé à à la fois sous forme d'entretiens individuels et une réunion de groupe dont je détaillerai l'intérêt spécifique dans les deux points suivants.

Au vu de la crise sanitaire et des mesures de lutte contre la COVID-19 interdisant les rassemblements et limitant les contacts rapprochés, les entretiens individuels et les réunions de groupes ont été planifiés entre fin juin et début août 2021. J'aurais pu conduire certains des entretiens en extérieur mais, outre les difficultés techniques que cela aurait représenté pour l'enregistrement, la prise de notes, la mise en oeuvre des exercices, il m'a semblé que réunir un groupe de jeunes femmes dans l'espace public présentait le risque que nous soyons sans cesse importunées par des jeunes hommes intrigués et attirés par ce groupe immobile dans un espace public. J'ai donc choisi de réaliser les entretiens à l'intérieur et décidé d'attendre l'assouplissement des mesures sanitaires.

2.2.2.1. Entretiens individuels semi-directifs

Les entretiens individuels m'ont permis d'établir plus facilement une certaine proximité et confiance avec les répondantes ainsi que la possibilité d'aller plus dans le détail des propositions en pouvant facilement reformuler des questions, demander des précisions et m'assurer qu'elles puissent parfaitement exprimer leur opinion. J'ai interviewé cinq jeunes femmes à leur domicile selon cette méthode d'enquête.

2.2.2.2. Réunion de groupe

J'ai combiné les entretiens individuels avec une réunion de groupe réunissant des jeunes femmes se connaissant déjà via l'atelier de danse orientale de la maison de jeunes. J'ai pu compter sur la coordinatrice de l'association qui a joué les intermédiaires. La dynamique qui peut s'installer dans le cadre d'une réunion de groupe s'est avérée

complémentaire aux entretiens individuels, les réflexions des unes permettant d'alimenter les réflexions des autres et de rebondir d'idée en idée. Le canevas d'interview utilisé était le même que pour les entretiens individuels et 4 jeunes femmes y ont participé.

2.2.2.3. Technique d'animation

Je me suis basée sur les techniques d'animation jeunesse tant pour les entretiens individuels que pour la réunion de groupe. Partant de mon expérience d'animatrice et ayant déjà réalisé des enquêtes auprès de publics jeunes (mais pas dans un cadre académique), j'avais déjà pu expérimenter qu'il n'est pas facile d'exprimer des attentes dont nous ne sommes nous-mêmes pas conscientes, d'imaginer des situations que l'on ne connaît pas, que l'on n'a jamais expérimentées si l'animateur.trice ne donne pas un minimum de cadre et de guides. Aborder le groupe avec des questions du type : "Quel aménagement aimerais-tu voir sur l'espace public" ne me semblait pas la meilleure garantie d'obtenir des réponses très intéressantes. J'ai donc choisi de créer de courtes animations qui permettent d'apporter un cadre, de favoriser la créativité et de créer les conditions de mise en confiance du groupe.

De plus, les supports ont en effet un effet déstressant pour les répondantes car il est toujours possible de dire "quelque chose" sur une carte ou une image qui nous est présentée. Cette technique permet aux répondantes de ne jamais se trouver en situation où elles n'ont rien à dire ou peur de donner la "mauvaise" réponse.

Pour pouvoir créer cette dynamique de groupe, l'animation était basée sur un déroulé spécifique (annexe 3), reproduit de la même manière à chaque entretien. Cependant, dans la manière d'animer l'entretien, j'ai veillé à ce que, pour les répondantes, l'entretien ne semble pas être une succession figée de questions mais ressemble à une discussion informelle. Ceci afin de favoriser la discussion spontanée tout en restant pour ma part centrée sur les différentes thématiques à aborder.

Temps 0 - Mise en contexte par une présentation du sujet de recherche, du cadre dans lequel il s'inscrit, du point d'où je me situe, des règles d'or de l'entretien...

Temps 1 - Le temps d'animation

- Exercice 1 - carte : Sur base d'une carte de la commune (annexe 4), tracer les chemins empruntés régulièrement à pied, transports en commun, vélo. Cette entrée en matière permettant de s'exprimer facilement sur un sujet à priori très neutre
- Exercice 2 - Photolangage : Choisir parmi un panel de photos d'aménagements de loisirs en zone urbaine et de types d'activités ceux que j'aimerais /n'aimerais pas trouver/pratiquer sur l'espace public (annexe 5).
- Exercice 3 - Raconte-moi/Dessine-moi : Raconter ou dessiner une situation/lieu de loisir qui a particulièrement plu. Que ce soit en vacances, avec l'école...

Temps 2 - Discussion : Échange libre, questions, expériences plus personnelles.

Les entretiens individuels ont pris en moyenne un peu moins de deux heures alors que la réunion de groupe a duré environ 2h30.

2.3. Les résultats de l'enquête

Je détaillerai dans cette section les résultats de mon enquête basés sur les différentes interviews réalisées auprès des jeunes femmes fréquentant l'espace public de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. J'ai regroupé l'ensemble des résultats en trois catégories faisant chacune l'objet d'une section spécifique dans cette section.

J'ai tout d'abord analysé la manière dont les répondantes utilisent l'espace public de la commune tant au niveau de leurs déplacements que des activités auxquelles elles prennent part : 2.3.1 - l'utilisation de l'espace public. Ensuite, j'ai identifié les aménagements que les répondantes trouvent agréables et qu'elles aimeraient trouver sur l'espace public : 2.3.2 - les aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public. Enfin, au vu de ce que les jeunes femmes ont apporté dans le cadre des entretiens, j'ai développé une 3ème partie : 2.3.3. - Le sentiment d'insécurité. Je clôture ensuite la partie "résultats de l'enquête" en apportant une conclusion générale.

2.3.1. L'utilisation de l'espace public

2.3.1.1. La circulation dans la commune

Aucune des jeunes femmes interviewées n'a de voiture ou de permis de conduire et seules quatre d'entre elles vivent dans une famille où il y en a une. Lorsqu'elles circulent dans et hors de la commune, la majorité de leurs déplacements se fait donc à pied, en

transports en commun et pour deux d'entre elles régulièrement à vélo. Le réseau de transport en commun y est considéré comme bien développé et toutes prennent le tram et le bus plusieurs fois par semaine.

Étant donné que je m'intéresse à la question des loisirs, je me suis intéressée principalement aux périodes non-scolaires. Dans ces périodes, la présence des jeunes femmes sur la voie publique est principalement liée aux activités suivantes:

- Participer à une activité culturelle, scouts, maison de jeunes (8 réponses)
- Aller chez une amie, un membre de ma famille (8 réponses)
- Aller au snack dans la commune/Dilbeek (6 réponses)
- Faire du shopping hors commune/Dansaert Dilbeek, Rue Neuve (6 réponses)
- Faire du shopping dans la commune- Basilix (5 réponses)
- Me poser dans un parc/prairie, me promener... (4 réponses)

Le 1er constat est que dans leur grande majorité, les jeunes femmes traversent l'espace public mais ne l'occupent pas. Si quatre d'entre elles déclarent occuper des espaces publics pour aller se promener, s'installer dans une prairie..., cela reste une activité très occasionnelle pour trois répondantes qui la lient au confinement. Dans ce cas, elles s'installent dans une prairie à la frontière de la commune, avec des ami.e.s ou seules. Deux ne sont pas certaines qu'elles continueront à le faire une fois que le cours normal des activités aura repris. Pour une des répondantes, il ne s'agit pas d'occuper un lieu spécifique mais de marcher pendant plusieurs heures pour évacuer du stress. Pour la quatrième, il s'agit de faire du basket sur un aménagement de loisir jeunesse en dehors de la commune. Deux autres répondantes ont dit occuper occasionnellement le parc Pirsoul (terrain de foot) en s'installant sur les murets autour du terrain mais ne se souviennent pas de la dernière fois qu'elles y sont allées. Je n'ai donc pas retenu ces réponses.

Dans tous les autres cas, il semble que la présence sur l'espace public soit en fait liée à un déplacement, en général du domicile vers un endroit défini au départ et qui est soit un lieu privé soit un espace fermé : centre commercial, chez une amie, au snack, chez la psy, à la maison de jeunes, scouts... L'espace public servant uniquement de lieu de passage de l'un

vers l'autre. Ces déplacements ne peuvent pas être réduits à des déplacements utilitaires puisqu'ils concernent pour la plupart des déplacements de loisir mais ils font tout de même fortement écho à l'article de Jacqueline Coutras détaillé dans la section 2.3.1 "La ville, un lieu construit par et pour les hommes" qui montre que, dès le 19^{ème} siècle, la circulation des femmes dans la ville est limitée aux sorties utilitaires. Lorsque celles-ci le fréquentent, elles doivent le faire sans marquer l'espace public, y être aussi discrètes que possible et ne pas en faire un lieu de socialisation⁵².

Si cet usage de l'espace public n'est plus lié à une norme de savoir-vivre explicite, Isabelle Danic montre dans une étude menée en 2006, que l'usage pour les adolescentes de tous les milieux est cependant bien de rester au domicile et que lorsqu'elles le quittent, il faut éviter de stationner dans l'espace extérieur. Elle montre que cet usage est également vrai pour les adolescents des classes moyennes et supérieures⁵³. Ce qui implique que ce sont les adolescents des classes populaires qui en définitive occupent réellement l'espace public. Ce constat pourrait par ailleurs faire l'objet d'une intéressante question de recherche.

De même, Claire Gavray et Patrick Govers dans l'article concernant le genre et l'espace public en Belgique francophone indiquent que l'occupation de l'espace public correspond avant tout à une réalité masculine, Rejoindre un grand groupe de pairs du même sexe se pratique peu chez les jeunes filles, tout comme la nécessité de s'y mettre en scène⁵⁴.

Deuxième constat, la majorité du temps de loisir se déroule dans la commune. Bien que les répondantes déclarent qu'il y ait très peu de choix et de diversité d'activités, ce qui les pousse à aller au centre ville ou au centre commercial de Dilbeek, ces activités restent occasionnelles (0-4x/mois environ en fonction de la période de l'année). Ce qui signifie que la plupart du temps elles sont à Berchem-Sainte-Agathe: soit à la maison, soit pour participer à une activité structurée (maison de jeunes, académie, scouts...), soit pour une activité seule ou en petit groupe (visite à des amies, au centre commercial ou très occasionnellement, activité sur l'espace public).

Troisième constat, ces activités se situent dans leur quartier ou éventuellement au centre de la commune. Mis à part deux répondantes qui se promènent dans la commune au-delà de leur quartier, les autres connaissent mal plus de la moitié du territoire de

⁵² Coutras, op.cit.

⁵³ Danic Isabelle et al., op.cit

⁵⁴ Gavray Claire et Govers Patrick, op cit., p88

Berchem-Sainte-Agathe. Par exemple, en fin d'interview et sur base de la discussion, j'ai à plusieurs reprises identifié le "Zavelenberg", zone naturelle de plusieurs hectares située en face du centre commercial Basilix comme un lieu pouvant répondre à ce qu'elles recherchent, mais ce lieu n'évoque rien ou à peine à l'ensemble des répondantes, même celles se déplaçant beaucoup dans la commune.

2.3.1.2. Les activités de loisir

Si le type d'activité est similaire (shopping, amies...), le temps affecté aux loisirs est très différent en fonction des groupes dont elles sont issues. Pour celles qui fréquentent les scouts, elles ont toutes au moins une activité régulière complémentaire (académie...). Entre le mouvement de jeunesse qui occupe une grande partie du temps, les vacances familiales et les sorties, leur temps de loisir est largement occupé. De plus, ces différentes activités permettent de nouer des contacts sociaux dans différents groupes et de répondre à leur besoin d'autonomie et de responsabilisation.

En ce qui concerne les jeunes femmes fréquentant la maison de jeunes, les activités proposées par la maison de jeunes sont beaucoup plus occasionnelles (une fois par semaine pendant l'année et une semaine pendant les vacances d'été) et aucune des répondantes qui fréquente la maison de jeunes n'a d'autre activité encadrée. Les vacances familiales sont plus rares, le fonctionnement très cloisonné de la maison de jeune ne leur permet pas de faire beaucoup de rencontres. Les jeunes femmes expriment ne pas y trouver le degré d'autonomie et d'expérimentation qu'elles recherchent (les activités sont préparées par l'équipe, elles doivent s'inscrire pour des semaines complètes...). Une des participantes exprime très clairement cette réalité : "Ce que l'on veut, c'est s'organiser par nous-mêmes, créer des choses, rencontrer des gens. S'ils continuent à nous en empêcher à la Maison de jeunes, on aura besoin de tout ce dont vous parlez là dans la commune (cfr les aménagements de loisir jeunesse) parce qu'il ne nous restera plus rien d'autre."

La seule participante à l'enquête qui n'est liée à aucune des deux structures jeunesse, ne participe à aucune activité encadrée. Elle va régulièrement dans les centres commerciaux seule ou avec sa mère et de temps à autre chez une amie. Elle a très peu d'interactions sociales et exprime un grand sentiment de solitude. Profiter des aménagements de loisir jeunesse existant sur l'espace public dans la commune ne lui semble pas du tout envisageable car elle n'est pas sportive. Comme à Berchem-Sainte-Agathe, tous les aménagements de

loisir jeunesse, en tout cas pour les 12+, sur l'espace public se confondent avec des structures sportives : foot, basket, espace musculation, elle n'identifie pas d'autre lieu où elle pourrait retrouver des jeunes.

A l'instar de l'étude d'Édith Maruéjols, les jeunes femmes interrogées sont peu nombreuses à pratiquer une activité sportive et, si elles le font, c'est dans un espace fermé (club de gym pour l'une et maison de jeunes pour trois autres). Trois répondantes ont mentionné qu'elles aimeraient faire un sport plus collectif mais elles ne souhaitent pas s'inscrire dans un club qui implique une fréquentation régulière. Deux d'entre elles apprécient le principe des stades urbains mais ne les utilisent pas (ou seulement à certaines heures pour l'une et très exceptionnellement) car elles ne s'y sentent pas à l'aise en tant que seule femme: "aucune de mes amies n'aime le foot et je ne me vois pas aller sur un terrain, seule fille, avec tous des garçons que je ne connais pas".

Pour les mêmes raisons, elles ne fréquentent pas les espaces fitness/musculation "je voudrais bien y aller mais il n'y a que des mecs, genre vingt-cinq ans. Ils prennent tout l'espace, mettent leur musique, en groupe. Je serais gênée d'être là au milieu". Pour plusieurs d'entre elles, ils sont même plutôt source d'insécurité "je fais de la salle dans un club mais je me sentirais trop exposée dans un espace pareil. Trop visible des autres, des regards, trop de risque d'être embêtée, qu'on vienne me parler alors que je ne veux pas". Il y a dès lors un double effet : la majorité des jeunes femmes peu encouragées à pratiquer des activités sportives ne se retrouve pas dans cette offre et ne l'utilise donc pas. Les jeunes hommes y sont donc présents en masse et l'atmosphère virile et masculine qui entoure ces lieux (musique à fond, torse nu, musculation, visibilisation du corps...) décourage celles qui seraient intéressées.

En dehors des aménagements de loisir jeunesse, il existe, comme le montre l'étude de Sophie Ruel et al.⁵⁵, une série d'espaces non conçus spécifiquement pour les jeunes mais fréquentés par eux (arrêts de bus, squares...). Dans le cadre des entretiens, j'ai donc également orienté mes questions vers les autres espaces aménagés ou non que les aménagements de loisir jeunesse. Les jeunes femmes ont ainsi identifié une série de squares... comme des espaces possibles de socialisation mais de manière générale, ceux-ci sont perçus négativement. Soit ils sont identifiés comme des lieux fréquentés par des

⁵⁵ Ruel Sophie et al., op.cit

fumeurs et des dealers ou par des personnes louches soit ils sont, comme la place Schweitzer fréquentée par de nombreux jeunes à la sortie des cours, perçus comme des lieux de passage ou de rendez-vous mais ne sont pas considérés comme conviviaux que ces jeunes femmes se verraient occuper). Le bois du Wilder fera l'objet d'une point plus précis dans la section suivante mais n'est pas non plus perçu comme un lieu sécurisant.

De manière générale, l'utilisation de l'espace public à Berchem-Sainte-Agathe, qu'il soit pensé pour la jeunesse ou non, n'est pas identifié comme un lieu que les jeunes femmes peuvent s'approprier, où elles peuvent se rencontrer et se sentir à la fois bien et en sécurité.

2.3.2. Les aménagement de loisir jeunesse sur l'espace public

Sur base de ce constat, les jeunes femmes ont formulé des propositions pour un aménagement différent de l'espace public. Afin de faire émerger les idées, elles avaient à disposition un panel de photos montrant des aménagements et des activités de loisir. Les participantes étaient libres de commenter les photos qu'elles voulaient afin d'identifier ce qui leur semblait important à prendre en compte. Un récapitulatif des photos choisies est disponible en annexe (annexe 5). Au fur et à mesure des entretiens, une tendance a pu se dessiner et parmi les photos proposées, les aménagements du parc de la Senne (photo 1 et 2) situé entre l'avenue de l'Héliport et le bout de la rue Masui à Schaarbeek se sont avérés répondre à plusieurs de leurs demandes majeures.



Premièrement, l'ambiance que dégage le lieu. Pour huit interviewées sur dix, ce point est essentiel. L'environnement doit être chaleureux, tranquille et faire oublier la pression de la ville. Dans ce cas-ci, l'aspect assez industriel du site n'est pas du tout jugé problématique. C'est en fait surtout l'excès de bruit, généré par les voitures, et l'affluence

de monde qui sont identifiés comme dérangeants. Les infrastructures utilisant un matériau naturel comme le bois permettent de créer une ambiance tranquille pour six d'entre elles. L'installation de fontaines ou de pièces d'eau est proposée par quatre jeunes femmes.

Des murs colorés ou une fresque artistique (annexe 5 - photo 13 et 15) sont également des éléments perçus par sept participantes comme permettant de créer une ambiance agréable en mettant de la couleur et de l'art dans la ville mais également de valoriser et soutenir des artistes (deux réponses). À deux reprises, la fresque en mémoire de Georges Floyd faite à Bruxelles-Ville a été prise en exemple.

Deuxièmement, les jeunes femmes mettent en avant le fait qu'elles s'orientent plus facilement vers des espaces proposant une diversité d'activités, Le parc de Jette (qui comprend l'articulation des parcs de la Jeunesse et Baudouin prolongés par le bois du Laerbeek) a été mis en avant par deux répondantes, les autres ne le connaissent pas vraiment ou ne le fréquentent pas. Des terrains de sport où l'on peut pratiquer ou simplement regarder côtoient des prairies. Il y a des bancs un peu partout pour se poser, des routes pour faire du vélo/roller/skate, une diversité des publics : familles, seniors mais également des jeunes. Il est possible de rencontrer quelqu'un que l'on connaît, ce qui est vu comme positif. Le piétonnier au centre ville est également cité quatre fois pour les gens qui y font de la musique, les bancs, la possibilité de manger un snack en se posant et en regardant ce qui se passe autour.

Les répondantes disent regretter de ne pas trouver de lieux similaires à Berchem-Sainte-Agathe, c'est-à-dire qui regroupent plusieurs activités au même endroit : "Au terrain Azur tu peux faire du sport et que du sport. Si tu as envie de faire autre chose, y'a pas", "le bois du Wilder, tu veux te promener. Et après ? Tu fais quoi? Tu ne vas pas rester à marcher en rond pendant des heures".

Pour la majorité, elles disent spontanément apprécier leur commune et toutes préfèrent y trouver de chouettes activités plutôt que d'aller ailleurs. Elles aimeraient pouvoir profiter de petits concerts, pendant l'été par exemple, dans un des parcs de la commune. Une des participantes propose également l'installation d'un kiosque à concerts comme sur la place Saint-Guidon à Anderlecht. Aménager dans un parc un bar à certains moments de l'année avec des transats serait également apprécié. L'exemple du festival Schweiz'Air organisé par

des jeunes et rassemblant toutes les générations et les styles de public au même endroit en même temps a été identifié comme un exemple à suivre par sept des répondantes.

Troisièmement, les bancs. La diversité des modèles et des possibilités d'utilisation correspond à ce qui revient dans l'ensemble des interviews. Permettant de se rencontrer, papoter... chaque modèle présente des avantages spécifiques. Du simple banc pour s'installer à deux au format marches d'escalier permettant les dénivelés et de se regrouper à plusieurs, aux bancs à plusieurs niveaux et larges permettant de se coucher, surélever ses jambes.... L'originalité du banc "hamac" (annexe 5 -photo 11) plaît car il permet de diversifier son utilisation, notamment pour l'organisation de pique-niques qui sont une activité appréciée par neuf des dix interviewées.

Quatrièmement, la présence de verdure est un élément important qui est systématiquement mis en avant. L'herbe, la verdure permettent de dégager une ambiance tranquille, nature. Il est important que le lieu coupe avec l'ambiance de la ville. Si elle est perçue à proximité, le lieu ne sera pas apprécié. Dans le cadre des photos du parc de la Seine, la végétation est relativement peu dense et pourrait être augmentée mais elle est surtout identifiée comme permettant de créer des bulles sociales. Les neuf participantes ayant choisi cette photo estiment très important de pouvoir s'extraire de l'environnement, seule ou avec des ami.e.s, tout en restant connectées à l'environnement immédiat. La manière dont les bancs sont aménagés en particulier sur la photo 2 et dont les arbustes sont placés permet de créer ce sentiment d'être à la fois en contact avec les autres tout en gardant une certaine distance, ce qui, selon les répondantes, permet de créer du lien social ou non, en fonction des envies.

En outre, dans cette configuration, maintenir le contact visuel/sonore avec les autres bulles est rassurant car cela permet d'avoir un relais de secours rapidement "au cas où". Ce dernier élément est à mettre en lien avec un ensemble de besoins identifiés durant les entretiens qui relèvent plutôt de stratégies développées pour faire face au risque d'agressions sur l'espace public et qui me semblent devoir être traitées distinctement.

2.3.3. Le sentiment d'insécurité

Bien que cette question ne soit pas posée telle quelle, six des neuf jeunes femmes interviewées expriment se sentir en sécurité dans la commune qu'elles trouvent "ok à ce

niveau là”. D’après elles, les difficultés sont plus en ville. Deux répondantes identifient le fait que la commune soit petite et que “tous” les jeunes se connaissent, ayant souvent été dans les deux mêmes écoles communales, comme un élément facilitant les relations et quatre identifient spontanément le fait que les rues soient bien éclairées comme un élément sécurisant. Une des répondantes indique cependant spontanément que le quartier de la gare est “un chemin très très problématique” : coups de klaxon, regards appuyés, insultes ... Elle s’arrange donc pour y passer dans les moments de plus grande fréquentation. Et une 2ème explicite d’emblée le fait que dans la commune il y ait plusieurs lieux, arrêts de tram, espaces de loisirs où elle a vécu des expériences de harcèlement et de manière répétée.

Cependant malgré ce sentiment positif exprimé par six d’entre elles, dans le courant de l’entretien elles sont tout de même sept à identifier des moments et des zones de stress sur l’espace public dans la commune : des lieux qu’elles évitent car “elles ne les aiment pas, elles évitent de passer par là”, sans forcément savoir pourquoi. Elles disent également “s’arranger” pour ne pas rentrer seules le soir, sont attentives s’il fait noir “aux pas derrière elles”, stressent en passant devant certaines entrées d’immeubles, hâtent le pas: “je trace et j’espère que ca se termine le plus vite possible”...

Si l’insécurité, le harcèlement ou les attitudes déplacées ne sont pas considérés par la majorité des jeunes femmes comme faisant partie de l’expérience régulière à Berchem-Sainte-Agathe, il apparaît tout de même qu’un sentiment d’insécurité existe bel et bien. Comme mentionné plus haut, sept expriment des attitudes que j’ai pu relier à un sentiment d’insécurité mais seulement deux déclarent avoir déjà vécu des situations de harcèlement de rue dans la commune. J’ai durant les entretiens pu identifier une série de stratégies qui me semblent liées à une intériorisation des risques sur l’espace public mais qui impliquent également un retrait progressif de ces espaces. Renvoyant à ce qu’Irène Zeilinger et Patricia Mélotte ont identifié dans le cadre de l’étude menée par l’asbl “Garance” et qui leur a permis de classer ces stratégies en trois catégories: modification des déplacements dans l’espace urbain, limitation spatiale et temporelle dans l’espace public et changement de comportement⁵⁶. Bien que cela ne leur apparaisse pas de manière évidente, les jeunes femmes interviewées adoptent des comportements qui correspondent à ces trois catégories...

⁵⁶ Lieber Marylène, “Partager la ville : une utopie?” in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve, L’Harmattan, 2018, p14

2.3.3.1. Les stratégies de circulation dans l'espace public

En ce qui concerne les heures de circulation, les répondantes sont rarement sur l'espace public après le début de soirée, sauf obligation liée à une activité spécifique. A moins de devoir se rendre à une activité, sept répondantes sur neuf ne quittent plus la maison après 19h30, et si elles sont à l'extérieur (en ville, chez une amie..) elles rentrent en général aux environs de cette heure-là. Lorsque ce n'est pas possible, huit sur neuf disent préférer s'organiser pour dormir chez quelqu'un même si pour quatre d'entre elles cela s'avère très exceptionnel. Parmi les six répondantes qui sont occasionnellement sur l'espace public la nuit, trois disent s'arranger pour ne pas rentrer seules, une à "un instinct naturel qui lui dit qu'il est l'heure pour elle de rentrer, en général vers 21h au plus tard", et deux rentrent régulièrement seules, tard le soir, à pied, en transport en commun ou à vélo et déclarent que cela ne leur pose aucun problème. Toutes les deux mentionnent cependant, à un autre, l'adoption de comportements qui sont en fait des stratégies d'évitement.

Deux expriment une préférence pour des activités qui se déroulent tôt le matin plutôt qu'en début de soirée. Par exemple, aller à la plaine de basket tôt le matin pour éviter les petits enfants mais n'avoir jamais pensé à y aller en soirée lorsque les petits sont partis, faire du jogging à 6h du matin "pour profiter du calme en rue" alors que la rue est aussi très calme à 21h. Lorsque ce point est mis en avant, une des réponses est la suivante : "je crois que je ne voudrais pas y aller le soir mais j'oserais, surtout à deux".

A la lumière des entretiens, il semble que la question des horaires de sortie/retour à la maison ne soit pas vraiment le résultat d'une discussion argumentée avec les parents ou le fait de règles définies mais d'une intégration tacite de la règle qui ne semble pas faire l'objet de discussion. Le nombre de fois où les interviewées rentrent effectivement seules à la maison tard dans la soirée ou la nuit étant en définitive très anecdotique.

2.3.3.2. Les stratégies d'occupation l'espace public

Dans six cas sur neuf, les répondantes expliquent à un moment où l'autre qu'il est rassurant de pouvoir s'asseoir dans un endroit d'où l'on peut voir en un coup d'œil tout ce qui se passe autour de soi mais surtout de pouvoir identifier toutes les personnes qui circulent dans l'espace. Un espace trop fermé empêche d'anticiper le risque et ne permet pas de demander de l'aide, une végétation trop dense ou des infrastructures constituant des écrans

seront source d'angoisse et de stress. Il faut éviter de se positionner là où il y a un grand espace ouvert derrière soi (par exemple au milieu d'une prairie) et éviter les endroits où il y a des petits coins qui permettent à quelqu'un de se cacher... Marie Gilow et Pierre Lannoy dans l'article "L'anxiété urbaine et ses espaces"⁵⁷ identifient que le fait de pouvoir avoir accès à un espace dégagé augmente la lisibilité du lieu et permet donc aux usagères de rapidement identifier les échappatoires possibles. Dès lors, le fait de pouvoir avoir un accès visuel à l'espace dans sa globalité est perçu comme sécurisant : le voir c'est "le dominer visuellement et donc cognitivement"⁵⁸ ». Le Bois du Wilder situé sur la commune est à ce titre un exemple intéressant. S'il pourrait répondre aux envies de nature, de calme, d'opportunité de créer des bulles sociales exprimées dans les différents entretiens, il n'est fréquenté par aucune des répondantes. Volontairement pour trois d'entre elles qui identifient un manque de diversité des activités mais surtout relatent des expériences de harcèlement vécues ou rapportées. Pour les autres répondantes, son aménagement ne permet pas de garder le contact entre les bulles sociales, la densité de sa végétation offre trop de cachettes. Par contre, les sept répondantes, qui ne le perçoivent pas négativement et dont certaines disent adorer cet espace, ne le fréquentent pas non plus. Cette réalité les a frappées durant les entretiens : "c'est fou, j'y vais tout le temps avec les scouts et c'est sympa mais seule je n'y vais jamais, je crois que je n'aimerais pas y aller seule en fait ". Dans les faits, j'identifie cette raison par le fait que la manière dont il est aménagé reproduit tout ce qui les insécurise : des chemins qui tournent et une végétation dense qui limitent la visibilité, peu de lieux qui favorisent l'installation de plusieurs groupes différents, la possibilité d'être constamment surprise ou agressée par une personne cachée.

Mais, par ailleurs, les grands espaces découverts comme les prairies... ne sont pas forcément source de tranquillité. Pour sept des interviewées, si ces espaces permettent d'observer ce qui se passe autour de soi, tout comme cela a été dit précédemment, ils mettent également les jeunes femmes en situation de très grande visibilité tout en établissant de larges zones invisibles à leurs yeux dans leur dos, ce qui les empêche de pouvoir dominer visuellement et

⁵⁷ Gilow Marie, Lannoy Pierre, "L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises" in: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 36-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238>

⁵⁸ Augoyard J.-F., Leroux M., (1992), «*Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité* », in Y. Bernard et M. Segaud (dir.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, La Garenne-Colombes*, Éditions de l'Espace européen, p33. Benjamin W., (2012 [1935]), Paris, capitale du XIXe siècle in : Gilow Marie, Lannoy Pierre, "L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises" in: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 36-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238>

donc cognitivement leur environnement et est source d'insécurité. Elles privilégieront dès lors les abords afin de maintenir un angle de vue le plus large possible. De même les lieux isolés, peu fréquentés ou jouxtant un espace d'activités masculines ne favorisent pas la présence des jeunes femmes car ils sont synonymes d'isolement et d'absence de contrôle ou de possibilité d'être secourue.

L'analyse ci-dessus montre comment la qualité de l'infrastructure et la manière dont l'espace est aménagé vont influencer la perception que les jeunes femmes en ont et leur permettra ou non de s'y sentir bien et en sécurité et donc de l'utiliser.

2.4. Conclusions de l'enquête

L'enquête de terrain menée à Berchem-Sainte-Agathe m'a permis de constater que le vécu des jeunes femmes exprimé dans les entretiens correspond en grande partie à ce qui a pu être identifié dans le premier chapitre sur base de la littérature académique:

D'une part, elles se déplacent mais occupent très peu l'espace public, développent des stratégies d'évitement notamment d'horaires, de déplacement et évitent d'utiliser les lieux trop fortement connotés et occupés au masculin. Elles n'utilisent quasiment pas l'espace public comme espace de socialisation, préférant se rendre dans des espaces privés ou fermés (snacks...) et semblent avoir intégré la division sexuelle genrée de l'espace public mais également d'une certaine manière à ne pas l'occuper, même si c'est l'inverse qui est exprimé puisqu'elles estiment ne rien changer à leurs comportements et trajets quotidiens.

Tout comme Yves Raibaud l'identifie, elles n'expriment pas un désintérêt pour les aménagements de loisir sur l'espace public mais elles ne s'identifient pas à la manière dont ces aménagements sont pensés pour les loisirs des jeunes. Il ressort en effet des entretiens qu'elles ont très peu d'affinités avec la manière dont ces espaces sont aménagés: vocation sportive, manque de convivialité, espaces unidimensionnels... L'exercice du photolangage montre par contre que lorsque des propositions leur sont formulées, elles sont très intéressées.

D'autre part, la manière dont certains de ces aménagements sont faits favorise un sentiment d'insécurité : la manière dont l'espace est organisé (grande visibilité, étroitesse de l'espace non sportif ne permettant pas une certaine intimité...) mais aussi la manière dont il est occupé (joueurs torse nus, musique à fond...) ainsi que l'environnement autour duquel il est implanté (près d'une route, au milieu du bois). La conséquence est que les jeunes

femmes interviewées n'utilisent pas ou très peu ces endroits pourtant supposés pensés pour elles.

Les propositions qui ont été formulées lors des entretiens pourraient avoir une influence positive sur la manière dont elles utilisent ces espaces : un aménagement plus convivial, favorisant la présence de plus de personnes mais aussi issues de catégories différentes (enfants, seniors...), une plus grande diversité de l'offre de loisir dans un même lieu...

Au départ de ce travail de recherche, mon intention était de pouvoir proposer, sur base de la littérature académique et des entretiens, un nouvel aménagement de loisir jeunesse sur l'espace public. Cependant, au vu de ces entretiens il me semble assez peu pertinent de renforcer le principe d'aménagements pensés spécifiquement pour une catégorie de public, dans ce cas-ci, jeunesse. C'est en effet exactement l'inverse de ce que les jeunes femmes mettent en avant. Elles apprécient la diversité des espaces qui permettent de favoriser les rencontres, de multiplier les possibilités d'activités, où elles peuvent être soit actrices, soit spectatrices, où elles peuvent décider de venir pour diverses raisons sans avoir à déterminer à l'avance une activité qui va dès lors impliquer un lieu spécifique, ce qui pour elles manque de flexibilité, où elles savent qu'il y aura toujours du monde (elle ne viendront pas si elles pensent qu'il y a un risque qu'elles se retrouvent seules)...

De plus, il a été montré dans le premier chapitre comment ces aménagements pensés pour une catégorie spécifique de population, actuellement les jeunes hommes, renforcent des attitudes virilistes, sexistes et homophobes, ce que les jeunes femmes interviewées ressentent, identifiant dans leur majorité ces lieux comme "à éviter" et renforce le sentiment d'insécurité. Elles n'iront donc pas dans un espace s'il est aménagé juste à côté d'un lieu dont elles pensent qu'il est source d'insécurité.

Dans les propositions que les participantes à l'enquête formulent, l'accent est également fortement mis sur la manière d'aménager les espaces dans la mesure où ils vont favoriser le contact social mais également le sentiment de sécurité. La fonction première de l'équipement étant perçue comme moins importante étant donné que l'intérêt pour elles est la multiplicité des fonctions dans une perspective de renforcement du lien social. Ainsi elles se rendront au concert organisé dans le parc non pas pour la musique qu'elles pourront écouter mais pour les rencontres qu'elles pourront y faire, une piste de roller installée à côté du streetfoot ne représentera pour elles aucun intérêt. L'intérêt étant de faire un peu de roller, en

rencontrant d'autres jeunes, pouvant ensuite se poser dans un endroit calme et où elles se sentent en sécurité.

Dans le cadre des entretiens, j'ai également constaté que les jeunes femmes que j'ai interviewées quittent assez peu leur quartier. Dès lors, proposer un aménagement à installer quelque part sur le territoire communal me semble peu opportun car il ne concerne que les personnes vivant à proximité.

A l'issue de l'enquête, j'envisage différemment mon projet initial en intégrant la réflexion concernant la prise en compte du genre de manière plus large dans l'ensemble des aménagements de loisir sur l'espace public.

3. Aménager un espace de loisir sur l'espace public sensible au genre

Comment aménager l'espace public afin de permettre aux jeunes femmes d'y prendre leur place ? – Le cas des aménagements de loisir "jeunesse" sur l'espace public dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Sur base de cette question de recherche, je pensais au départ clôturer ce mémoire en proposant un aménagement de loisir jeunesse qui prendrait en compte les attentes des jeunes femmes afin d'équilibrer le partage de ces espaces dont j'avais constaté qu'ils étaient exclusivement occupés par des jeunes hommes.

Au vu des constats formulés au chapitre précédent, je pense qu'il serait plus opportun de réfléchir aux différents aménagements de loisir (parcs, bois, espaces sportifs...) existant dans les différents quartiers de la commune et y intégrer une réflexion concernant la question du genre. En effet, comme le montre Sandra Huning⁵⁹ dans son article concernant l'aménagement d'une plaine de jeux pour enfants à Berlin, un espace aménagé en prenant compte la question du genre, ne signifie généralement pas de proposer des infrastructures totalement différentes de celles installées auparavant. Il s'agit en général d'un ensemble de petites modifications qui changent la perception générale de l'espace souvent difficiles à appréhender au 1er regard: taille et agencement des parcelles, visibilité des entrées, limitation des renforcements et des saillies⁶⁰... Autant d'éléments mis en avant par les jeunes femmes interviewées lors des entretiens.

Ces aménagements ne peuvent cependant pas toujours être pris en considération facilement et nécessitent parfois des aménagements plus importants sur des infrastructures existantes. Dans le cas de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, les aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public se prêtent difficilement à ces aménagements. Le parc Pirsoul (annexe 6a) est occupé pour plus de la moitié de sa surface par un terrain de foot et pour le reste densément aménagé de plaines de jeu pour les enfants. Le terrain de la rue de l'Azur (annexe 6b) semble lui en complète contradiction avec ce qui a été identifié au chapitre précédent, coincé dans un triangle avec d'un côté les grillages du complexe sportif qui

⁵⁹ Huning Sandra, op.cit.

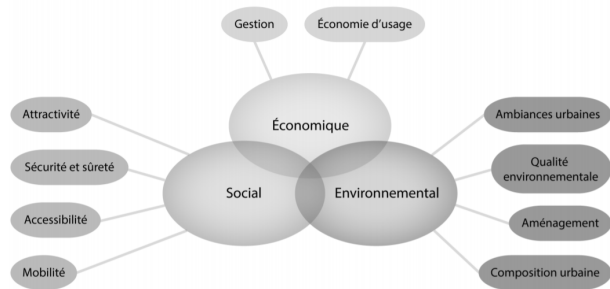
⁶⁰ Huning Sandra, op.cit.

donnent sur deux terrains de foot, de l'autre par une route en surplomb, le 3ème côté étant dominé par une barre d'immeuble.

J'identifie cependant deux opportunités dans la commune qui sont l'occasion d'intégrer cette réflexion: la zone naturelle du Zavelenberg et le quartier de la Cité moderne situés côte à côte et faisant pour l'un l'objet d'un projet de réaménagement du site et pour l'autre l'objet d'une rénovation en profondeur de l'espace public de l'ensemble du quartier. Sur base des éléments identifiés dans ce mémoire, ma proposition est d'intégrer une grille d'analyse "genre" dès les 1ères étapes de ces projets de rénovation. Cette grille ne doit pas être pensée comme un outil autonome et isolé mais doit s'intégrer dans des grilles d'analyse et d'évaluation plus générales qui existent déjà et qui incluent notamment les questions d'accessibilité, de mobilité... mais encore peu les questions liées au genre.

Sur base d'un outil réalisé en 2013 qui permet d'aider à évaluer la qualité des espaces publics⁶¹, il me semble que cette dimension peut parfaitement s'intégrer dans une réflexion globale concernant la qualité de l'espace public car les éléments identifiés s'avèrent également pertinents pour d'autres publics moins intéressés par le sport, également confrontés au sentiment d'insécurité... Le genre ne serait pas un thème cloisonné mais cette attention pourrait être explicitement intégrée dans chacun des aspects à prendre en compte. Dans ce cas-ci, la qualité de l'espace public en fonction de son aménagement, son accessibilité, son attractivité, ses ambiances urbaines et sa sécurité.

Figure 3 Le système des critères synthétiques d'évaluation de la qualité de l'espace public



3.1. Aménagements d'agrément

1. Créer une atmosphère permettant de couper les bruits de la ville en créant des espaces "écran". En effet, le fait de voir et entendre la ville ne permet pas de se détendre et de profiter de l'espace. Il est donc probable qu'il soit peu utilisé par les jeunes femmes.
2. La présence de végétation est un élément essentiel car elle permet de créer une atmosphère tranquille et détendue qui est recherchée par les utilisatrices. De même,

⁶¹ Hadji, Lydia. « L'évaluation de la qualité des espaces publics : un outil d'aide à la décision. » *Cahiers de géographie du Québec*, volume 57, numéro 160, avril 2013, p. 25–40. <https://doi.org/10.7202/1017803ar>

l'utilisation de matériaux naturels (bois, pierre), de fontaines ou de zones d'eau apporte une ambiance chaleureuse qui amène un sentiment de bien-être.

3. Aménager l'espace afin de favoriser une certaine sensation d'isolement, de bulle. Un espace en léger retrait, quelques éléments de végétation autour d'un banc participent au sentiment d'intimité recherché. Même symboliques, ces aménagements permettent d'établir une distance entre les groupes.
4. Prévoir de nombreux bancs de tailles et de formats différents. Ils permettent des occupations diversifiées, en fonction des groupes et des moments. Prévoir des tables de pique-nique, activité appréciée.
5. Les utilisatrices sont à la recherche de contact sociaux et de rencontres et souhaitent fréquenter des lieux où il y aura d'autres jeunes. Elles se sentent cependant plus à l'aise dans un environnement également fréquenté également par d'autres personnes (seniors, familles...) sans pour autant échanger avec ces personnes. Elles sont donc plus à l'aise dans un lieu qui propose une plus grande diversité d'infrastructures car cela favorise la présence de publics différents et dans des tranches horaires plus larges. Si elles savent qu'un endroit est toujours désert à certaines heures ou uniquement fréquenté par des jeunes hommes qui font du foot, elles évitent l'endroit à ces moments-là. Si le seul aménagement disponible est un terrain de foot, elles ne le fréquentent pas. Idée d'aménagement: : espace pique-nique, espace de jeu pour enfants, espace sportif, chemins de promenade, kiosque pour concerts, zone foodtrucks/bar d'été, bancs sur l'ensemble de l'espace, parc canin, trampolines...
6. La présence de couleur et de visuels artistiques permet de rendre l'espace plus agréable. Des fresques, parcours d'artiste, expositions photos.. sont appréciés.
7. Prévoir des toilettes propres et bien entretenues. Ce point n'a pas été relevé dans le cadre de l'enquête mais cela peut s'expliquer par le fait que les participantes ne passent que très peu de temps sur l'espace public en dehors d'une structure donnant accès à des toilettes. Cet élément est cependant identifié dans un article de Marie Gilow et Pierre Lannoy concernant les anxiétés urbaines⁶².

⁶² Gilow Marie et Lannoy Pierre, op. cit.

3.2. Aménagements favorisant le sentiment de sécurité

1. Veiller à ce qu'un contact visuel large soit possible depuis tous les espaces afin que les utilisatrices puissent à tout moment identifier ce qui se passe autour d'elles ainsi que les personnes qui circulent
2. Éviter les aménagements qui donnent l'impression que quelqu'un pourrait se cacher et les aménagements trop fermés qui créent un sentiment d'angoisse.
3. Limiter les grandes prairies ou entrecouper ces zones d'aménagements légers. Les grands espaces exposent très fort au regard extérieur et créent un sentiment d'insécurité. Dans les grands espaces, prévoir des aménagements (bancs...) aux abords qui permettent alors d'occuper les côtés et non le milieu
4. Assurer un éclairage suffisant à tous les moments de la journée. Le jour, les arbres denses et trop nombreux créent des zones sombres peu agréables, la nuit un éclairage insuffisant augmente encore le sentiment d'insécurité
5. Prévoir le passage régulier d'agents de prévention et de police
6. Ouvrir les espaces publics tôt le matin, surtout s'ils permettent de pratiquer du jogging... Malgré l'absence de monde, le calme de la ville semble toujours moins inquiétant le matin qu'à la nuit tombée
7. Dans l'article publié par Pierre Lannoy et Marie Gilow⁶³, les femmes interviewées mettent en avant qu'une ambiance sale est synonyme d'ambiance glauque. Les détritiques, les mauvaises odeurs sont une marque de manquement à la norme qui accroît le sentiment d'insécurité

⁶³ Gilow Marie et Lannoy Pierre, op. cit.

4. Conclusion

Comment aménager l'espace public afin de permettre aux jeunes femmes d'y prendre leur place ? – Le cas des aménagements de loisir jeunesse sur l'espace public dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe

Partant de ma question de recherche, j'ai pu confirmer les hypothèses que j'avais élaborées dans la première étape de mon travail de recherche concernant l'accès des jeunes femmes aux aménagements de loisir sur l'espace public. Dès lors qu'il n'y a pas de nature biologique qui explique l'absence des jeunes femmes des aménagements de loisir jeunesse mais que cette réalité est bien le produit d'une construction sociale, le système de genre, celui-ci peut être changé.

Je me suis intéressée à la question de l'accès à l'espace public car cet accès me semble représenter un enjeu égalitaire essentiel. Seul espace qui est, du moins en apparence, accessible à toutes et tous, gratuitement et sans limitation d'accès, il est également un lieu essentiel de socialisation, de rencontre, d'expérimentation mais également de visibilisation, de (re)production de la structure sociale. Pour les jeunes, qui sont en pleine construction de leur identité, il joue donc un rôle essentiel. L'enquête ayant rappelé que toutes et tous n'ont pas les mêmes opportunités d'accès aux espaces de socialisation en dehors de l'espace public, travailler à le rendre plus accessible me semble un enjeu essentiel.

Convaincue que les jeunes femmes ne sont pas les seules à devoir faire face au sentiment d'insécurité sur l'espace public, aux comportements virilistes et au propos homophobes, proposer une réflexion afin d'envisager autrement l'organisation des espaces de loisir me semble pouvoir répondre à un intérêt d'un public bien plus large que celui ciblé dans le cadre de cette recherche.

Au vu des recherches académiques et de l'enquête de terrain que j'ai menée auprès de jeunes femmes qui fréquentent la commune de Berchem-Sainte-Agathe, j'identifie à l'issue de ce mémoire un ensemble de stratégies d'action qui me semblent nécessaires pour le rendre plus inclusif et plus égalitaire.

Premièrement, encourager les pouvoirs publics à réfléchir les futurs aménagements de loisir jeunesse en intégrant la question du genre et du sentiment d'insécurité. Comme je

l'ai montré dans ce mémoire, il serait utile de penser ces espaces au-delà d'une politique de prévention qui exclut de facto les jeunes femmes. Les city stades, terrains de basket et autres espaces de musculation ne sont certainement pas à condamner mais ceux-ci doivent s'intégrer dans un aménagement plus inclusif du territoire. L'idée de lieux dédiés aux jeunes hommes n'étant pas de nature à renforcer le sentiment de sécurité des jeunes femmes ni probablement d'autres catégories de population.

Deuxièmement, le paradoxe de l'enquête que j'ai menée est que si un grand nombre d'attentes concernant l'aménagement de l'espace public exprimées par les jeunes femmes sont liées au sentiment d'insécurité, celui-ci n'a pas été exprimé comme tel. Même lorsqu'elles liront les résultats de l'enquête, si elles reconnaîtront les attitudes et comportements décrits, je ne suis pas certaine que les jeunes femmes interviewées les lieront à un sentiment d'insécurité. Je pense qu'elles identifient que c'est juste leur manière de fonctionner. Cet élément éclaire la nécessité de travailler non seulement les aménagements de l'espace public mais également d'apporter une grande attention aux autres politiques publiques telles celles liées à l'éducation, au sport, aux loisirs des jeunes hommes et des jeunes femmes

Troisièmement, en écoutant ce que celles et ceux qui sont supposé.e.s être directement concerné.e.s par les aménagements. M'inspirant de la méthode utilisée par l'asbl "Garance", je suis allée à la rencontre des jeunes femmes qui utilisent l'espace public de la commune. Si elles ne sont pas des expertes en aménagement du territoire, elles ont cependant une réelle expertise dans l'utilisation de celui-ci mais leur avis n'est que très rarement voire jamais sollicité. Or, j'ai pu constater qu'elles avaient beaucoup de choses à partager et un point de vue à défendre à propos de leur commune. Leur réalité quotidienne leur donne une expérience de l'espace public qu'un regard venant de l'extérieur, aussi pointu soit-il, ne pourra probablement jamais déceler. Ainsi par exemple, parmi les photos que j'avais identifiées pour le photolangage, plusieurs étaient des photos d'équipements proposés par l'asbl "Make space for girls". Presque aucune de ces photos n'a été choisie par les jeunes femmes qui ne les trouvaient pas attractives. Montrant combien il est difficile de construire des projets "clé sur porte".

Quatrièmement, en sensibilisant les pouvoirs publics à l'inégalité de traitement entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en matière d'accès aux espaces de loisir. Ceux-ci

sont souvent peu conscients de l'étendue de celles-ci et n'ont pas souvent conscience de l'impact de leurs choix politiques. Ainsi, aucun responsables politiques ne proposerait de réserver 75% du budget de loisir aux garçons et pourtant, dans les faits, c'est bien ce qui se passe.

C'est en partie l'objet de ce mémoire puisque dans le cadre de mon emploi au sein de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, je souhaitais travailler sur un sujet de recherche qui puisse être utile et dépasser le cadre d'une réflexion théorique. L'étape suivante sera donc de présenter les résultats de cette recherche auprès des conseils consultatifs et autres commissions concernées afin de permettre aux autorités communales et responsables des départements liés à l'aménagement du territoire et de la jeunesse notamment de pouvoir en tirer des conclusions utiles.

Bibliographie

Ouvrages académiques

Augoyard J.-F., Leroux M., (1992), «*Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité* » , in Y. Bernard et M. Segaud (dir.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, La Garenne-Colombes*, Éditions de l'Espace européen, p33. Benjamin W., (2012 [1935]), Paris, capitale du XIXe siècle in : Gilow Marie, Lannoy Pierre, “*L’anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises*” in: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 36-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238>

Alessandrin, Arnaud et Johanna Dagorn. « Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville. » *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. <https://doi.org/10.7202/1058687ar>

Bereni Laure et al. “*Introduction aux études de genre*”, 2ème ed., Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012

Blanchard Sophie et Hancock Claire, « Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une recherche à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) », *Géocarrefour* [En ligne], 91/1 | 2017, mis en ligne le 31 janvier 2017, consulté le 07 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10054>; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10054>

Bergougnot Ludivine et Martinache Igor, “*La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe)?*” in “*La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre?*”, Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017, p.194

Coutras, Jacqueline. « Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. » *Cahiers de géographie du Québec*, volume 31, numéro 83, 1987, p. 143–155. <https://doi.org/10.7202/021872ar>

Danic Isabelle et al. “*Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*”, Rennes: PUR, 2006.

Droogleever Fortuijn Joos. "Gender issues in Dutch geography" in: *Espace, populations, sociétés*, 2002-3. Questions de genre

Faure Emmanuelle et al., "Introduction" in "La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre"?, Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017

Gavray Claire et Govers Patrick,"Usage et représentations genrées des espaces à l'adolescence" in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2018

Galland Olivier, "Sociologie de la jeunesse", 6ème édition, Malakoff: Armand Colin, 2017, p50-55

Huning Sandra, traduit par Alice Delarbre, « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, 8 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>

Gilow Marie, Lannoy Pierre, "L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises" in: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 36-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3238>

Hadji, Lydia. « L'évaluation de la qualité des espaces publics : un outil d'aide à la décision. » *Cahiers de géographie du Québec*, volume 57, numéro 160, avril 2013, p. 25–40. <https://doi.org/10.7202/1017803ar>

Jossin Ariane et Luxembourg Corinne, "Genre, violence et espace. Quand les sciences sociales interrogent l'invisibilité des femmes en quartiers dits sensibles" in "La ville: quel genre?, l'espace public à l'épreuve du genre"?, Montreuil : Les Temps des Cerises, 2017

Lieber Marylène,"Partager la ville : une utopie?" in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2018, p14

Tummers Lidewij, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1 (n° 33), p. 67-83. DOI : 10.3917/tgs.033.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>

Maruéjols Édith, « La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », *Agora débats/jeunesses*, 2011/3 (N° 59), p. 79-91. DOI : 10.3917/agora.059.0079. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2011-3-page-79.htm>

Ollivier Michèle et Tremblay Manon, "*Questionnements féministes et méthodologies de recherche*", Paris, L'Harmattan, 2000

Maruéjols Edith , Raibaud Yves. Filles/garçons: l'offre de loisirs : asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. Ville école intégration, 2012, p. 86-91. fihal-00658958 Raibaud Yves, "*La ville faite par et pour les hommes*", Paris: Belin, 2020

Raibaud Yves, "*Une ville faite pour les garçons*", *CNRS Le Journal*, 21 mars 2014, <https://lejournel.cnrs.fr/billets/une-ville-faite-pour-les-garcons>, consulté le 7 août 2021

Raibaud Yves, « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, 2007/1 (n° 65), p. 67-73. DOI : 10.3917/empa.065.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-67.htm>

Ruel, Sophie, et al. "Les espaces publics urbains toulousains au prisme de la jeunesse : modes d'appropriation, usages et fonctions." *Enfances, Familles, Générations*, numéro 30, 2018. <https://doi.org/10.7202/1058686ar>

Van Brande Louise, "*Les places bruxelloises comme espace d'appropriation genrée de l'espace public*" in *Partager la ville: Genre et espace public en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve :L'Harmattan, 2018

Littérature grise

CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, "Retrospective 213-18", <https://cpasberchem.brussels/wp-content/uploads/2021/01/Restrospective-CPAS-2013-2018.pdf>, 2018

Ressources Région de Bruxelles-Capitale. “Guide de l’espace public bruxelles”. Publié en ligne, disponible: <http://www.publicspace.brussels/le-cadre/definition-de-lespace-public/>

Mairie de Bordeaux, ” *Rapport de recherche intermédiaire Mixité, Parité, Genre dans les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes*”, <http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2013/02/Etude-mixit%C3%A9-filles-gar%C3%A7ons-loisirs-jeunes-Bordeaux.pdf>

Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Commission communautaire commune), “*Zoom sur les communes: Berchem-Sainte-Agathe*”, 2016, https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/fiches-communales/2016/berchem-sainte-agathe_fr.pdf,

Annexes - Chapitre “Enquête de terrain”

Annexe 1 - Cartographie des aménagements de loisir jeunesse à Berchem-Sainte-Agathe

Annexe 2 -Tableau récapitulatif des données concernant les participantes à l’enquête de terrain

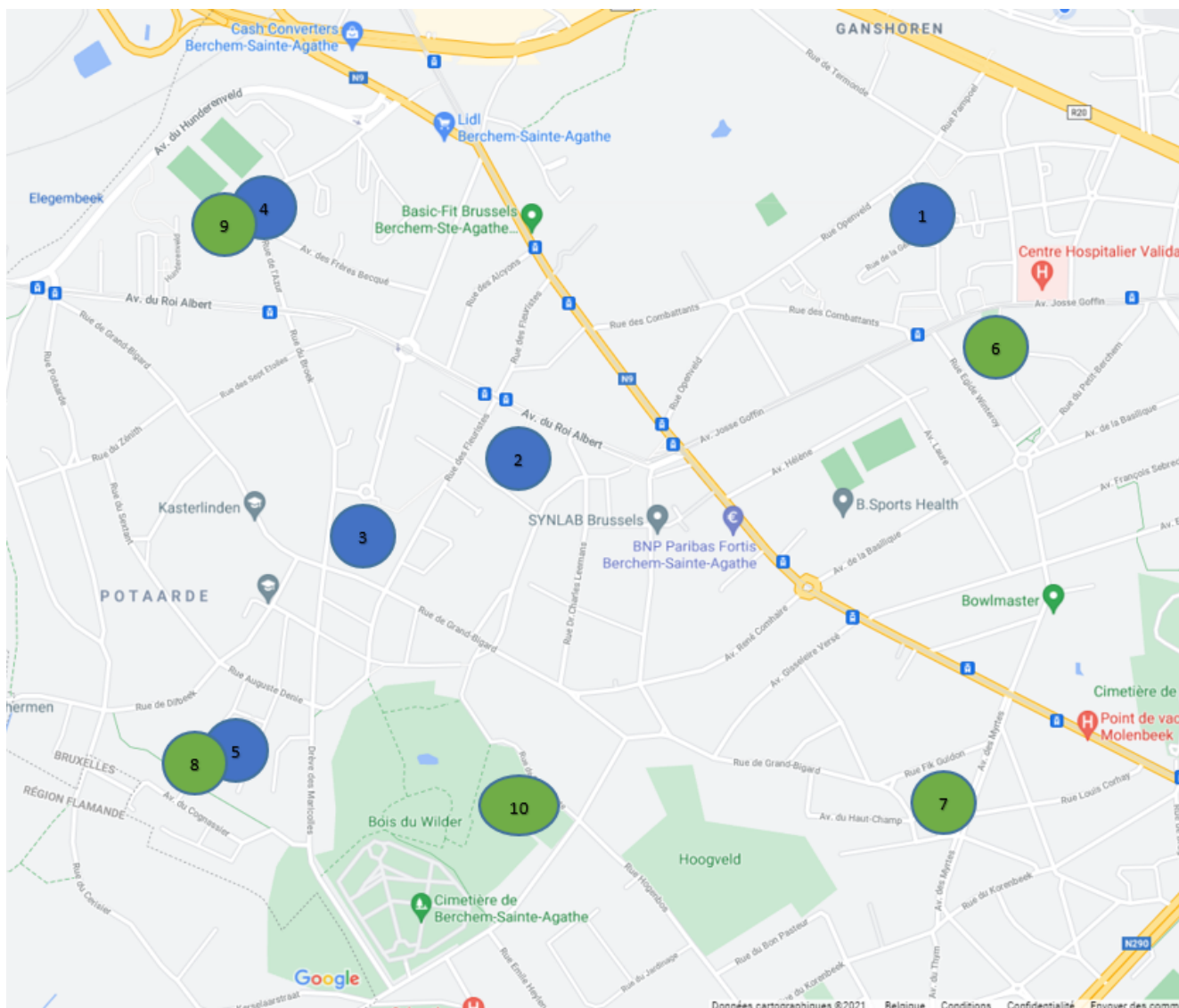
Annexe 3 - Canevas des entretiens

Annexe 4 - Carte de la commune (exemple de réalisation)

Annexe 5 - Photolangage

Annexe 6 - Vue aérienne parc Pirsoul (a) et terrain Azur (b)

Annexe 1 - Cartographie des aménagements de loisir jeunesse à Berchem-Sainte-Agathe



Aménagements de loisir jeunesse – Foot/basket

1. Place de l'Initiative
2. Rue des Fleuristes : Parc Pirsoul
3. Rue des Fleuristes : Espace Fleuristes
4. Rue de l'Azur
5. T'hof te Overbeke

Aménagements de loisir jeunesse – Fitness

6. Parc De Mulder
7. Av. du Haut Champ
8. Rue des Fleuristes
9. Rue de l'Azur
10. Bois du Wilder

Annexe 2 -Tableau récapitulatif des données concernant les participantes à l'enquête de terrain

Prénom	Age	Secteur statistique de résidence	Structure jeunesse de référence
Alhem	17	Berchem Centre	Maison de jeunes
Clémence	18	Berchem Centre	Scouts
Chloé	17	Haut-Champ	Scouts
Esther	19	Hunderenveld	Aucune
Oriane	18	L. De Smet	Scouts
Rania	21	Hunderenveld	Maison de jeunes
Inès	18	Molenbeek	Maison de jeunes
Yuzra	18	Jette	Maison de jeunes
Zoé	18	Sept étoiles	Scouts

Annexe 3 - Canevas des entretiens

Temps 0 - Mise en contexte

- Présentation du projet d'étude et le cadre dans lequel il s'inscrit
- Courte explicitation générale quant à mes motivations et expériences personnelles
- Projection d'une vidéo illustrant mon point de vue. Dans ce cas-ci, j'avais choisi une interview d'Apolline Vrancken, architecte, initiatrice de la plateforme "L'architecture qui dégenre"⁶⁴.
- Définition du cadre de l'animation (règles d'or à respecter)

Temps 1 - Le temps d'animation

- Exercice 1 - carte

Chaque participante reçoit une carte de la commune (annexe 4) et il lui est demandé d'y dessiner les chemins qu'elle y emprunte à pied, en transports en commun ou à vélo en spécifiant les plus fréquents, les motifs, les horaires... ainsi que de citer, sur base de la carte, les lieux de la commune pour lesquels elle a un a priori favorable ou défavorable.

S'ensuit une discussion et des échanges spontanés sur base des éléments identifiés sur la carte. À cette occasion, j'identifie également certains lieux plus spécifiques et pose des questions plus précises, je lance des idées et voit comment les participantes y réagissent.

- Exercice 2 - Photo-langage

Je pose au milieu du groupe ou remet à la personne en entretien une série de photos d'aménagements de loisirs en zone urbaine et de type d'activités de loisirs qui pourraient se pratiquer sur l'espace public (annexe 5).

Les photos choisies représentent tant des lieux de la commune, que des espaces ou aménagements situés en région bruxelloise, ou des propositions trouvées sur des sites d'associations féministes et identifiées comme correspondant à des aménagements répondant aux attentes des femmes.

⁶⁴ :<http://stories.lalibre.be/inspire/numero126/index.html>

Chacune des participantes est invitée à choisir 2-3 photos qui sont, pour elle, représentatives d'aménagements qu'elles aimeraient utiliser ainsi que de 2-3 photos qui représentent des aménagements qu'elle n'aime pas et d'expliquer les raisons de ses choix.

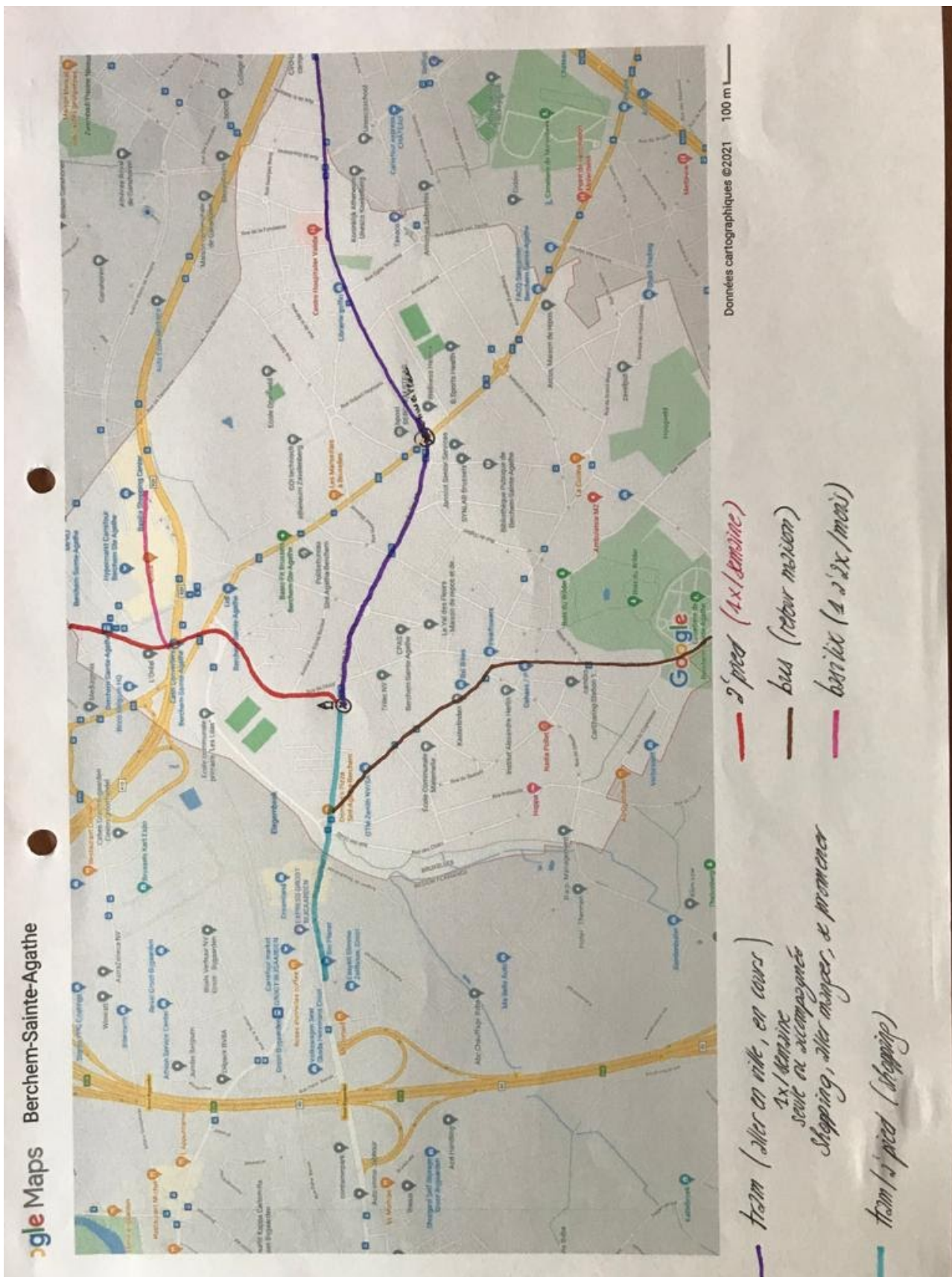
À nouveau, s'ensuit une discussion et des échanges spontanés sur base des éléments identifiés.

- Exercice 3 - Raconte-moi/Dessine-moi

Les participantes peuvent choisir de raconter ou dessiner une situation/lieu de loisir qui leur a particulièrement plu. Que ce soit en vacances, avec l'école...

La discussion qui s'ensuit permet de repenser à des lieux antérieurs qui ont eu un impact positif pour elles que ce soit en terme d'aménagement, d'ambiance...

Annexe 4 - Carte de la commune (exemple issu d'un entretien)



Annexe 5 - Photolangage

Image 1 - Parc de la Senne



Image 2- Parc de la Senne



Image 3 - Activité roller



Image 4 - Boston - Make space for girls - <http://www.howeleryoon.com/work/102/shadow-play>



"Swing Time" was first introduced as an installation for a temporary park between the Boston Convention and Exhibition Center and O Street in 2014. Photographer: John Homer, courtesy of Howeler + Yoon Architecture

Image5



Image 6 - Berchem-Sainte-Agathe -terrain Fleuristes



Image 7 - activité vélo



Image 8 - activité skate - <https://ludicology.com/store-room/making-space-for-girls-a-play-sufficiency-priority>



Image 9 - Berchem-Sainte-Agathe -espace fitness



Image 10 - Barcelone - place repensée dans un projet féministe -
<https://www.bbc.com/news/av/world-50269778>



Image 11 - banc hamac - <http://encoreheureux.org/projets/table-hamac/>



Image 12

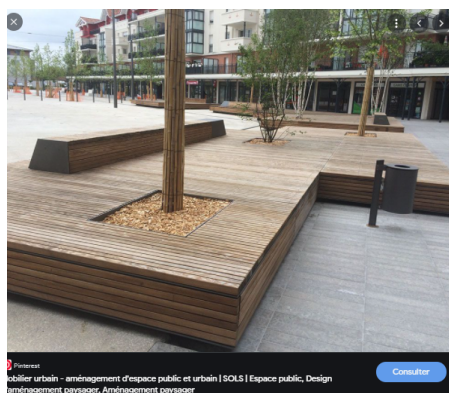


Image 13 - fresque - <http://makespaceforgirls.co.uk/barcelona/>



Image 14 - terrain volley - <https://mutabilis-paysage.com/projet/parc-du-champ-libre/>



Aire de jeux des Satellites - Sept 2020

Image 15 - fresque - <https://www.artistikrezo.com/art/graffmatt-realise-une-fresque-de-200m2-a-metz.html>

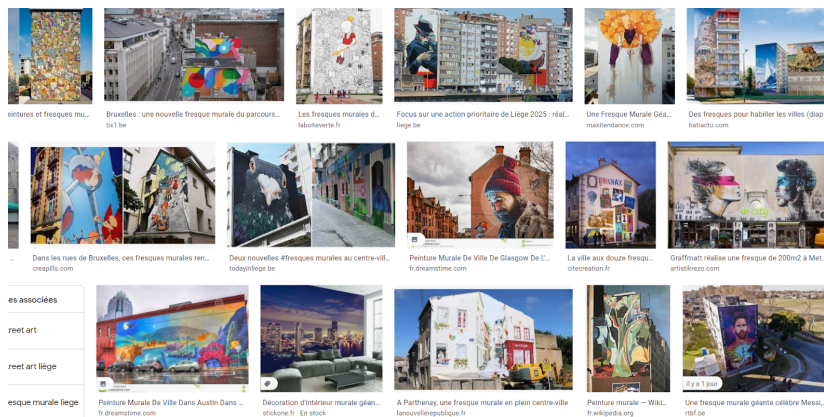
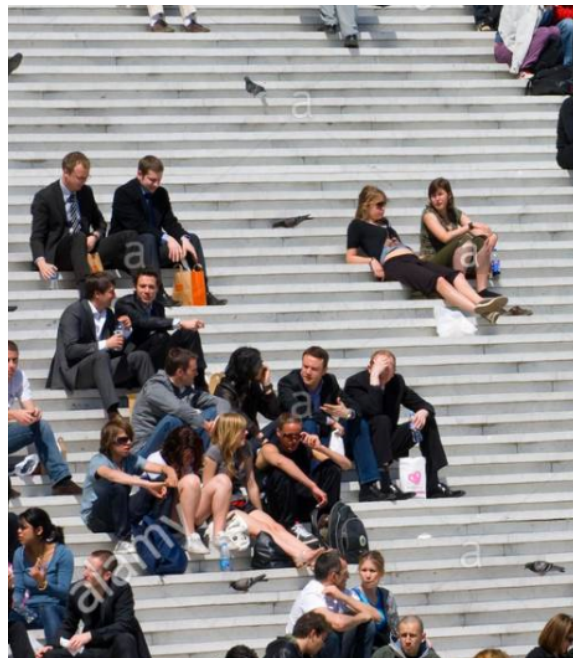


Image 16



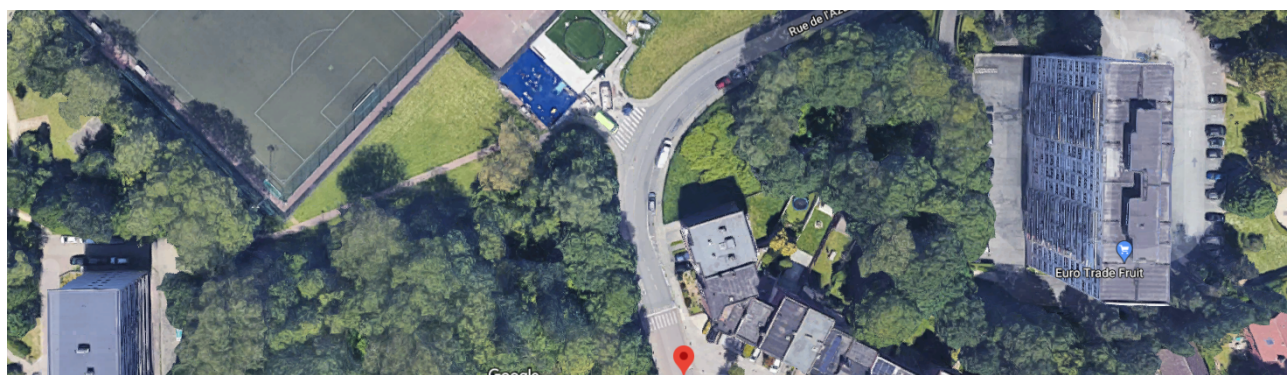
Image 17 - marches



Annexe 6 - Vue aérienne parc Pirsoul (a) et terrain Azur (b)



6a



6b

RÉSUMÉ

La problématique de la place des femmes dans l'espace public est une thématique déjà bien connue. Cependant, elle est peu traitée du point de vue de la jeunesse et lorsqu'elle l'est c'est souvent au prisme de la situation dans les banlieues.

Dans ce mémoire, j'ai abordé la question de la place des jeunes femmes dans l'espace public urbain par le biais des aménagements de loisir jeunesse (terrains de foot, basket...) ayant depuis longtemps observé que ceux-ci sont presque exclusivement fréquentés par des jeunes hommes.

Je voulais à la fois comprendre et expliquer cet état de fait mais également pouvoir identifier les solutions pour que les jeunes femmes puissent également se les approprier, participant ainsi à redéfinir leur place dans l'espace public.

A l'aide d'études académiques menées en France qui ont analysé l'offre de loisir jeunesse et d'une enquête de terrain que j'ai menée auprès de neuf jeunes femmes fréquentant la commune de Berchem-Sainte-Agathe, j'identifie dans ce mémoire les causes de cette absence mais formule également un ensemble de propositions pour faire de l'espace public un lieu plus inclusif.

Mots clés: Genre, Jeunesse, Espace public, Loisirs